



# De la tête au cœur, puis du cœur aux mains

Rapport sommaire du *rassemblement national sur les sépultures anonymes :  
Soutien à la recherche et à la récupération des enfants disparus*

**Du 12 au 14 septembre 2022**  
**Territoire visé par le Traité no 6**  
**Edmonton (Alberta)**



Office of the Independent  
Special Interlocutor  
for Missing Children and Unmarked  
Graves and Burial Sites associated  
with Indian Residential Schools

Bureau de l'interlocutrice  
spéciale indépendante  
pour les enfants disparus et les tombes  
et les sépultures anonymes en lien avec  
les pensionnats indiens



# Table des matières

Message de l'interlocutrice spéciale indépendante	1
A. Aperçu et objet du premier rassemblement national	3
B. Introduction au rapport sommaire	6
C. Protocoles pour le rassemblement national	7
D. Questions fondamentales	10
E. Défis et obstacles relevés par les participants	17
F. Perspectives et approches actuelles : ce que nous savons jusqu'à présent	29
G. Commentaires des participants pour les prochains rassemblements	45
H. Conclusion	48
Remerciements	50
Annexe A	52

# Message de Kimberly Murray, interlocutrice spéciale indépendante pour les enfants disparus et les tombes et les sépultures anonymes en lien avec les pensionnats indiens

Je tiens d'abord à souligner la force des survivants, des familles et des communautés autochtones de l'île de la Tortue, qui mènent le travail sacré de récupération des enfants disparus. Je voudrais saluer tout particulièrement les survivants. Pendant des décennies, ils nous ont fait part de leurs vérités et de leurs témoignages au sujet des sépultures anonymes d'enfants qui sont morts en étant forcés de fréquenter les pensionnats indiens. Les survivants ont parlé des sépultures anonymes qui étaient associées à chaque ancien pensionnat indien. Malheureusement, pendant trop longtemps, leurs vérités ont été rejetées ou ignorées.

Au sein des communautés autochtones, ces vérités sont bien connues; elles ont été transmises au fil des ans sous forme de chuchotements et de silences, de larmes et de cérémonies. Des survivants, des familles et des communautés autochtones ont pris des mesures à l'égard de ces vérités et bon nombre d'entre eux ont commencé il y a longtemps à chercher les enfants disparus. Au fil des ans, dès les années 1970, il y a eu de nombreuses confirmations de sépultures anonymes d'enfants qui n'ont jamais été rapatriés des pensionnats indiens.

Malgré ces confirmations publiques de sépultures non marquées et le fait que la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) ait publié un volume complet sur les enfants disparus en 2015, ce n'est qu'en mai 2021, lorsque les Tk'emlúps te Secwépemc ont corroboré l'existence des sépultures anonymes d'enfants, que le pays s'est réveillé. Il s'agissait d'un tournant dans le travail vital et difficile de vérité et de guérison pour les survivants, les familles, leurs communautés et le pays.

Mon rôle en tant qu'interlocutrice spéciale indépendante est de travailler en étroite collaboration avec les survivants, les dirigeants

autochtones, les communautés, les familles et les experts pour cerner les mesures nécessaires. Il consiste également à recommander un nouveau cadre juridique pour assurer la protection, ainsi qu'un traitement respectueux et adapté sur le plan culturel, des tombes et des lieux de sépulture anonymes des enfants qui sont morts alors qu'ils étaient sous la garde de l'état et des églises dans les pensionnats indiens.

L'une de mes principales priorités est de rencontrer directement ceux qui font ce travail d'écoute et d'acquisition de connaissances et, dans la mesure du possible, d'éliminer les obstacles posés par les systèmes, les structures et les lois coloniales. Le Bureau de l'interlocutrice spéciale indépendante s'efforce également d'éliminer les obstacles auxquels se heurtent les survivants, les familles et les communautés autochtones qui mènent ces travaux de recherche et d'enquête. Une façon d'atteindre cet objectif est de créer des espaces où ceux qui effectuent ces travaux peuvent transmettre et échanger entre eux des connaissances.

Le premier rassemblement national a eu lieu en septembre 2022 dans le territoire visé par le Traité no 6. Ce rassemblement a constitué un important point de départ pour appuyer le partage des connaissances entre les communautés et les organisations autochtones qui mènent ces travaux de récupération. Je suis très reconnaissante envers tous ceux qui ont pu assister au premier rassemblement national sur les sépultures anonymes à Edmonton. À mesure que le travail se poursuit, je continuerai de tirer des enseignements des survivants, des aînés, des Gardiens du savoir, des experts et des jeunes qui nous mènent vers la vérité et la guérison. Le travail que nous accomplissons ensemble est sacré, et je suis honorée que l'on m'ait demandé de vous appuyer en cours de route.



Réception d'accueil du Northern Cree Drum Group

*On a entendu les enfants dire :  
« Ils nous entendent,  
ils nous voient enfin. »*

- Chef Wilton Littlechild, PhD, survivant, avocat  
et ancien commissaire de la CVR





## A. Aperçu et objet du premier rassemblement national

Du 12 au 14 septembre 2022, plus de 300 personnes se sont réunies dans le territoire visé par le Traité no 6 à Edmonton pour le premier rassemblement national sur les sépultures anonymes. En outre, plus de 120 personnes ont assisté à la diffusion en direct de l'événement. Le rassemblement a réuni des survivants, des familles, des communautés et des dirigeants autochtones de nombreuses provinces et de nombreux territoires, notamment l'Alberta, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique, le Québec, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. De plus, des experts des technologies de recherche, du droit international, de l'anthropologie médico-légale et de l'archéologie ont présenté des exposés sur les principaux sujets liés à la recherche et à la récupération d'enfants disparus et de sépultures anonymes. Des représentants du gouvernement et des églises étaient également présents pour écouter, apprendre et réfléchir aux présentations et aux connaissances transmises lors du rassemblement; ils étaient aussi sur place pour prendre des engagements sur la façon dont ils appuieront les communautés dans leurs efforts pour retrouver les enfants disparus et les sépultures anonymes. Pour voir le programme dans son ensemble, visitez le site Web du Bureau de l'interlocutrice spéciale indépendante à l'adresse [osi-bis.ca/fr/](https://osi-bis.ca/fr/) et cliquez sur « Activités antérieures ».

Le but du premier rassemblement national était de réunir les gens pour appuyer leurs recherches sur les enfants disparus et les sépultures anonymes. Plus précisément, le rassemblement visait à :

- Créer un forum de soutien pour le partage des connaissances entre les survivants, les familles et les communautés autochtones qui mènent le travail sacré de recherche des sépultures anonymes et de récupération des enfants disparus;
- Entendre des experts et des techniciens faire part de leurs connaissances et de leurs expériences afin que les survivants, les familles et les communautés autochtones puissent en tirer des leçons et établir la meilleure marche à suivre à l'avenir;
- Fournir à l'interlocutrice spéciale indépendante un moyen de recevoir les commentaires des survivants, des familles et des communautés autochtones et d'autres intervenants. Cette rétroaction lui permettra de formuler des recommandations pour un nouveau cadre juridique fédéral visant à assurer la protection, ainsi que le traitement respectueux et adapté sur le plan culturel, des tombes et des sépultures anonymes.

Le premier rassemblement national a réuni de nombreuses personnes qui participent à ce travail. Cela dit, la priorité a été accordée aux voix des survivants, des familles et des communautés autochtones afin que les autres puissent les écouter avec attention, respect et humilité, puis prendre des mesures pour soutenir tous ceux qui travaillent à retrouver les enfants disparus.

## Hommage aux enfants disparus

L'atmosphère était sombre tout au long du rassemblement, ce qui témoigne de la lourde responsabilité que doivent porter les survivants, les familles et les communautés autochtones à la recherche des enfants disparus. Ce sentiment de tristesse était ponctué de moments de guérison. Mentionnons entre autres les cérémonies et les médecines, l'humour dont faisaient preuve les présentateurs et les survivants lorsque les discussions devenaient presque trop lourdes à supporter, ainsi que les échanges culturels avec les joueurs de tambour, les danseurs et les chanteurs autochtones.

Certains participants ont exprimé un sentiment de soulagement à l'idée de pouvoir venir au rassemblement. Ils étaient également heureux de pouvoir communiquer leurs expériences et leurs connaissances dans un espace où d'autres personnes étaient engagées dans le même devoir sacré. D'autres participants ont fait remarquer que le rassemblement avait créé un espace essentiel pour la réflexion communautaire et le partage des connaissances. Rappelons que cette rencontre s'est déroulée après la visite officielle du pape, qui avait eu lieu quelques semaines auparavant en Alberta, à l'occasion de laquelle le Saint-Père avait présenté des excuses aux communautés autochtones.



*Nous savons tous pourquoi nous sommes ici : pour les enfants. Nous nous sommes rassemblés pour rendre hommage à ceux qui ne sont jamais revenus des pensionnats indiens et pour récupérer chaque enfant disparu. On a dit que les esprits de ces petits ont réveillé la nation. Nous sommes réunis ici pour rendre hommage à ces enfants et veiller à ce que leur corps et leur esprit reçoivent le respect, l'honneur et la dignité qu'ils méritent.*

Kimberly Murray, interlocutrice spéciale indépendante, prononce le mot d'ouverture du rassemblement

## Utiliser notre tête, notre cœur et nos mains

L'un des discours d'ouverture a adressé un puissant message aux participants. Le Dr Alika Lafontaine a parlé de l'importance de passer de la tête au cœur, puis du cœur aux mains. Il a aussi abordé la nécessité pour le gouvernement, l'église et les organismes de santé de prendre des mesures pour soutenir les communautés autochtones. Ce soutien permettrait d'appuyer les communautés dans la prise en charge du travail émotionnel et psychologique entourant le témoignage des traumatismes et du sentiment de perte causés par le système des pensionnats indiens, y compris la recherche d'enfants disparus et des sépultures anonymes.

Les participants savent que ces recherches prendront des années. Néanmoins, ce premier rassemblement national aura été une occasion importante de se réunir et de s'écouter les uns les autres. Nous aurons eu la chance de cerner les défis et les obstacles rencontrés par les survivants, les familles et les communautés autochtones dans le cadre de leurs travaux.

Enfin, nous aurons eu aussi la possibilité de parler des stratégies pour soutenir et surmonter ensemble ces défis.



Dr Alika Lafontaine, premier médecin autochtone à présider l'Association médicale canadienne



## B. Introduction au rapport sommaire

Alors que les survivants, les familles et les communautés autochtones mènent les travaux difficiles de recherche des enfants disparus et des sépultures anonymes, il est important de créer des espaces pour le partage des connaissances. La transmission de ce savoir permettra aux communautés qui commencent leur parcours de recherche et de récupération d'apprendre de ceux qui sont plus avancés dans cette démarche. Le fait de se réunir constitue également un forum essentiel pour les survivants, les familles et les communautés autochtones qui leur permet de s'entraider. La pratique consistant à faire une pause pendant le travail pour se réunir en communauté et lors de cérémonies est conforme aux façons d'être autochtones.

*Évidemment, c'est une information troublante. Il est important de se préparer en prévision de ce que l'on verra et de la façon dont on se sentira. Je me suis demandé : « Comment ont-ils pu faire cela à des petites filles? À des petits garçons? Celui-là n'avait que sept ans. » Lors de la séance d'information de notre équipe, j'ai pleuré sur le sort réservé à nos enfants. Je n'en croyais pas mes oreilles.*

*- Charlene Belleau, survivante du pensionnat autochtone St. Joseph Mission  
Membre de l'Équipe d'enquête de la Première Nation de Williams Lake*

Les connaissances transmises lors du rassemblement ont mis l'accent sur l'importance et la complexité des travaux de recherche et de récupération. En outre, les pratiques cérémonielles et de guérison étaient étroitement liées à l'apprentissage technique. Cette approche intégrée et le choix de ne pas privilégier un aspect plutôt qu'un autre sont conformes aux processus et aux protocoles autochtones; ils sont nécessaires afin que ces travaux soient menés de façon équilibrée.

De la même façon, le présent rapport sommaire tente de transmettre la richesse du rassemblement national de façon intégrée et holistique. En effet, il importe de reconnaître qu'un rapport ne donnera inévitablement qu'un aperçu des connaissances incroyables transmises, ainsi que de la complexité du devoir sacré de recherche et de récupération.



Des participants au rassemblement national sur les sépultures anonymes





---

Le grand chef George Arcand fils souhaite la bienvenue aux participants sur le territoire

## C. Protocoles pour le rassemblement national



Le travail du premier rassemblement national sur les sépultures anonymes ont inclus des cérémonies et les protocoles autochtones. Après que l'on ait d'abord demandé la permission de se réunir sur le territoire, le grand chef George Arcand fils a ouvert le rassemblement en souhaitant la bienvenue aux participants.

L'aîné Wilson Bearhead a fourni des conseils avant, pendant et après le rassemblement pour s'assurer que les protocoles locaux étaient respectés.

---

Les aînés Wilson Bearhead, de la Première Nation du lac Wabumun, et Joe Ground, de la Nation crie d'Enoch, ont mis sur pied le tipi pour les cérémonies du lever du Soleil et du calumet

Conformément aux directives de l'aîné Bearhead, le Bureau de l'interlocutrice spéciale indépendante a veillé à ce que l'on suive un certain nombre de pratiques et de protocoles de cérémonie supplémentaires tout au long du rassemblement, notamment les suivantes :

**Cérémonies du lever du Soleil et du calumet :**

Chaque matin, à l'occasion du rassemblement, des aînés ont animé une cérémonie du lever du Soleil et du calumet pour rendre hommage à la création. La cérémonie visait également à inviter les esprits à se joindre à nos conversations et à les guider avant, pendant et après le rassemblement national.

**Hommage aux larmes :** Il est important de reconnaître le poids de cette tâche et la douleur de ceux qui en portent le fardeau. Le deuil et le traumatisme ne peuvent être séparés du devoir sacré consistant à chercher et à récupérer les enfants disparus et les sépultures anonymes. En reconnaissance du caractère sacré de ce deuil, les participants ont été invités à recueillir les mouchoirs sur lesquels leurs larmes ont été versées. Ces mouchoirs ont ensuite été brûlés dans le feu sacré. Les mouchoirs représentent les prières des familles, des communautés et des enfants autochtones, ainsi que celles à leur intention, à mesure que nous progressons dans ce travail essentiel.

**Le feu sacré :** Le premier matin du rassemblement national à Edmonton, un feu sacré a été allumé et entretenu par des gardiens locaux du feu pendant toute la durée de l'événement. Le feu sacré nous relie au monde des esprits. Les participants ont donc eu l'occasion de faire des offrandes pour leurs familles, leurs proches et les esprits des enfants disparus. Les cendres de ce feu sacré ont été réunies et placées dans une urne qui sera apportée et ajoutée au feu sacré qui sera allumé lors du prochain rassemblement national.

**Allumage du qulliq :** Le qulliq est la lampe à huile traditionnelle utilisée par les habitants de l'Arctique. Cette lampe, faite de pierre, est alimentée par de l'huile de graisse de phoque ou de baleine. On utilise du coton arctique comme mèche. Le qulliq apporte lumière et chaleur. Il donne la vie. Les femmes inuites ont la responsabilité de s'occuper de la flamme. Dans la culture inuite, la coutume consiste à allumer le qulliq avant les cérémonies.



Jenna Broomfield allume le qulliq





**Médecines sacrées :** Tout au long du rassemblement, les conférenciers et les participants ont eu accès aux quatre médecines sacrées. Ils ont pu ainsi se purifier et se rééquilibrer. Cette démarche était particulièrement importante. En effet, les survivants, les familles, les communautés et les dirigeants autochtones ont parlé du poids de leur douleur et revivaient souvent sur leur propre traumatisme lorsqu'ils discutaient de la récupération des enfants disparus et des sépultures anonymes.

**La chaise vide :** Lors du rassemblement, une cérémonie a été organisée pour rendre hommage aux enfants disparus. Au cours de cette cérémonie, une couverture et des médecines ont été placées sur une chaise vide. Cette chaise a été présente pendant toute la durée du rassemblement pour représenter les enfants disparus. Ceux-ci pouvaient ainsi être témoins des mesures prises pour les retrouver et aider leur esprit à rentrer à la maison.

Dans son allocution, le chef Wilton Littlechild, PhD, a parlé de deux raisons pour appeler les esprits des enfants :

1. Écouter les vérités exposées au sujet des enfants disparus et des sépultures anonymes;
2. Donner à ceux qui se sont rassemblés la force de faire ensemble ce travail ardu.





De gauche à droite : les survivants Jacquie Bouvier, Lillian Elias et le chef Wilton Littlechild, PhD

## D. Questions fondamentales

Le travail de recherche et de récupération à chaque site nécessite une approche unique. Les survivants, les familles et les communautés autochtones ont expliqué les raisons pour lesquelles ce travail est important pour eux. De plus, ils ont mis en lumière plusieurs préoccupations et obstacles communs.

*Je sais que mes deux petites sœurs sont enterrées dans les lieux de sépulture du pensionnat de la mission de Beauval, à English River, sur une colline. [Ma mère] m'y a emmenée et m'a montré où elles étaient. Je vais donc travailler fort pour tourner la page et au moins installer des plaques pour ma mère et pour nous tous.*

*- Jacquie Bouvier, survivante du pensionnat indien de Beauval*



## Qui est au cœur de ces travaux?

*C'est quelque chose que nous devons faire pour que les survivants et les enfants puissent rentrer chez eux. Il est temps que le pays entende leurs voix. Nous sommes ici pour ces survivants. Il est temps que ces enfants reviennent à la maison.*

- Darren Montour, chef du Service de police des Six-Nations

Il y a de nombreuses raisons personnelles et complexes de chercher les enfants disparus et les sépultures anonymes. Les participants ont indiqué qu'ils avaient la responsabilité de retrouver leurs proches disparus qui ne sont jamais revenus des pensionnats indiens. Certains ont dit qu'ils cherchaient les sépultures de leurs proches depuis des décennies. Dans certains cas, les fouilles sont intergénérationnelles; les parents ou les grands-parents ont demandé à certains d'entre eux de poursuivre leurs recherches jusqu'à ce qu'on les retrouve.

Fait important, les participants ont également énoncé un objectif commun et souligné l'importance de se concentrer sur les éléments suivants :

- **Les enfants** : D'abord et avant tout, les participants ont parlé de l'importance de faire ce travail pour les enfants - ces enfants disparus qui n'ont jamais été rapatriés et qui attendent d'être retrouvés.
- **Les survivants** : Les participants ont clairement indiqué que l'on devait rendre hommage aux survivants pour avoir levé le voile sur les enfants disparus et les sépultures anonymes. Les survivants ont revécu leur propre traumatisme afin de sensibiliser le Canada à ces atrocités. Bon nombre des survivants sont allés rejoindre leurs ancêtres. Nous devons tous les honorer.
- **Les jeunes** : Les jeunes veulent participer à ce travail. Ils font partie de cette démarche. Lorsque les communautés et les familles ont perdu leurs enfants, les répercussions de ce traumatisme se sont répercutées sur plusieurs générations. Les jeunes d'aujourd'hui doivent faire partie de la guérison et peuvent poursuivre ce devoir sacré.

Le Estcwiwéy



L'approche adoptée par les Tk'emlúps te Secwèpemc repose sur leur langue, leur culture, leurs traditions et leurs protocoles. Ils désignent les enfants disparus sous le nom de « Le Estcwiwéy » (les « disparus »).

L'histoire du hibou est au cœur de la recherche et de la récupération de Le Estcwiwéy. Le hibou est le messager de la communauté. Il ramène les enfants à la maison pour qu'ils puissent rejoindre leur famille.

## Pourquoi faisons-nous ce travail?

*Ces fouilles visent à découvrir la vérité, à reconstituer les événements, à établir les responsabilités et à déterminer les façons d'obtenir justice – si jamais nous pouvons obtenir justice. Il s'agit de rassembler les communautés. Ces pensionnats étaient source de division et d'isolement. Nous devons collaborer pour ramener ces enfants à la maison. Il s'agit également d'honorer les survivants, leurs histoires et les esprits de ceux qui ne sont pas rentrés chez eux.*

Benjamin Kucher, jeune Métis, aide les communautés autochtones à effectuer des fouilles



Les participants ont donné de nombreuses raisons pour justifier la réalisation de ces travaux. Les communautés n'ont pas toutes les mêmes buts ni les mêmes objectifs lorsqu'elles commencent à chercher les enfants disparus et les sépultures anonymes. Des besoins différents de la communauté ou de la famille peuvent mener à des processus différents dans la mise en œuvre des recherches. Il est important d'explorer, de comprendre et de respecter ces différences.

Cependant, certains thèmes communs se sont dégagés tout au long du rassemblement :

- **Recherche de la vérité** : Des survivants ont parlé des enfants qui sont enterrés sur les sites des anciens pensionnats indiens ou à proximité de ceux-ci. Les fouilles font partie de la recherche inachevée de la vérité de la CVR. La poursuite de ce travail est un volet important de la guérison.
- **Promotion de la justice et de la responsabilisation** : Ce ne sont pas tous les survivants, tous les membres de la famille ou toutes les communautés qui souhaitent s'engager dans le système de justice pénale. Cela dit, le processus de recherche et de récupération des enfants disparus est, pour de nombreuses personnes, une manière personnelle d'obtenir justice. Quelle que soit l'orientation choisie par la communauté ou la famille, ce travail est essentiel pour emprunter la voie de la justice et de la responsabilisation.
- **Dignité** : Tous les participants ont compris que la recherche des enfants disparus et des sépultures anonymes est un travail sacré qui doit être effectué avec la plus grande dignité et le plus grand respect pour chacun des disparus.

## Cimetière de l'École industrielle indienne de Regina

À l'occasion du rassemblement, Sarah Longman a fait part de la décennie de travail accompli pour identifier les enfants qui n'ont jamais été rapatriés de l'École industrielle indienne de Regina. L'École industrielle, qui a été en activité de 1891 à 1910, était dirigée par l'église presbytérienne du Canada. L'ancien site de l'établissement s'étend sur 329 acres dans le coin sud-ouest de ce qui est aujourd'hui Regina. Les enfants d'au moins 39 communautés autochtones différentes ont fréquenté cette école.

En 2012, les résultats obtenus au géoradar ont permis d'identifier plus de 32 sépultures anonymes possibles sur le site du cimetière de l'École. Une fouille ultérieure a permis de

détecter les sépultures anonymes de six autres enfants à l'extérieur de l'enclos du cimetière. La désignation patrimoniale provinciale a été demandée et accordée pour le site afin de le protéger contre le développement. En 2019, le terrain a été transféré par le gouvernement fédéral à l'Association commémorative de l'École industrielle indienne de Regina. Les 38 lieux de sépulture ont été protégés et commémorés.

Dans sa présentation, Sarah Longman a reconnu que chaque recherche est forcément unique. Elle a également reconnu l'importance et le poids de ce travail :

*J'espère pour vous tous qu'une partie de ce cheminement vous permettra de comprendre qu'il n'existe pas une bonne et une mauvaise façon d'accomplir cette tâche. Il n'y a pas de façon linéaire de procéder. Cette démarche ne comporte aucun cadre solide. Vous allez tourner en rond. Vous allez vous heurter à plusieurs barrières émotionnelles. C'est un travail difficile et vous allez le sentir dans votre chair. Il vous touchera droit au cœur. Vous passerez quelques nuits d'insomnie. Mais au bout du compte, si vous éprouvez ces sentiments, cela signifie que vous faites ce qu'il faut.*

Le dur labeur se poursuivra lors de la planification de l'élargissement des efforts de recherche pour trouver un plus grand nombre d'enfants disparus.



Sarah Longman, présidente du conseil d'administration de l'Association commémorative de l'École industrielle indienne de Regina, travaille à la recherche et à la récupération d'enfants disparus et de sépultures anonymes

## Comment devons-nous faire ce travail?



*Nous nous souviendrons toujours. Le travail que nous faisons est pour les enfants d'hier, d'aujourd'hui et de demain.*

Vicki Manuel, Tk'emlúps te Secwépemc

Les nombreuses présentations ont permis de dégager trois thèmes sur la façon dont le travail doit se dérouler. Celui-ci doit respecter les critères suivants :

- **Dirigé par des survivants** : Les survivants ont toujours connu la vérité au sujet des enfants disparus et des sépultures anonymes. Ils ont vécu la douleur d'être ignorés et réduits au silence, ainsi que de voir leurs expériences dans les pensionnats indiens rejetées. La voie à suivre doit commencer par l'affirmation des vérités dont les survivants ont toujours parlé. Les survivants sont des témoins et les meilleures sources de connaissances. Nous devons les entendre, à leur rythme, et reconnaître le fardeau qu'ils portent en dirigeant ce travail sacré.
- **Adopter une approche tenant compte des traumatismes** : Ce travail est difficile et chargé d'émotion. Le chemin à parcourir n'est pas simple. Les recherches doivent se dérouler avec un soin tout particulier. Il faut porter attention aux répercussions d'un nouveau traumatisme causé aux survivants, aux familles autochtones dont les enfants n'ont jamais été rapatriés, ainsi qu'à ceux qui vivent avec la douleur d'un traumatisme intergénérationnel. Des mesures durables et adéquatement financées de soutien au mieux-être sont nécessaires pour que des soins appropriés puissent être fournis par les communautés et au sein de celles-ci.
- **Guidés par les lois, les cultures et les protocoles autochtones** : Les participants ont souligné l'importance de veiller à ce que les lois, les cultures et les protocoles autochtones orientent ce travail sacré.





## Quel est l'échéancier de ces travaux?

Tout au long du rassemblement, les survivants, les familles et les communautés autochtones qui ont dirigé les efforts de recherche et de récupération partout au Canada ont souligné la tension existant entre l'urgence de ce travail et le temps qu'il faudra pour fouiller chaque site. Comme l'a fait remarquer Sarah Longman :

*Ce travail ne pourra jamais se concrétiser aussi rapidement qu'on le souhaiterait. Cela dit, nous devons prendre tout le temps nécessaire pour accomplir adéquatement cette tâche. Il y a des membres de la communauté qui décéderont sans avoir obtenu de réponses à leurs questions. Nous ne sommes pas sans savoir qu'il faudra peut-être des générations pour effectuer ce travail.*



*Le processus de recherche de la vérité est toujours en cours. Nos communautés continuent d'apprendre en quoi consiste cette vérité, et ce n'est pas seulement le Canada qui doit s'en rendre compte. C'est une vérité parmi tant d'autres qui me seront révélées au cours de ma vie.*

Taylor Behn-Tsakoza, membre du Conseil des jeunes de l'Assemblée des Premières Nations

D'autres participants ont souligné l'importance de bien réfléchir aux répercussions des décisions prises dans le contexte des travaux de recherche et de récupération. Comme Katherine Nicholls l'a mentionné :

*Bien que nous ayons fait énormément de progrès, il reste encore beaucoup de travail à accomplir. Toutes ces choses prennent du temps et il est important de donner aux gens le temps de s'asseoir, de réfléchir et d'envisager les conséquences. Il ne s'agit pas seulement de savoir combien de temps prendra ce projet. Il faut également s'interroger sur la durée du soutien et du financement requis pour ce travail. Le travail est loin d'être terminé. Nous voulons reconnaître les enfants dont les tombes n'ont pas été retrouvées et qui sont toujours portés disparus.*

Chaque étape du processus de recherche et de récupération peut prendre des années, de la collecte des témoignages des survivants à l'analyse des résultats en passant par l'obtention et l'examen de nombreux documents. À ces éléments s'ajoutent l'accès aux sites, ainsi que la création et l'exécution de plans de recherche rigoureux. Les participants ont été clairs : ils sont déterminés à faire ce travail jusqu'à ce qu'ils puissent trouver toutes les sépultures anonymes et identifier les enfants.





Martha Malliki, chercheuse communautaire d'Igloolik vivant à Iqaluit, aide les familles inuites à localiser les sépultures de leurs proches



George E. Pachano, survivant du pensionnat indien de St. Phillip's à Fort George, au Québec, dirige actuellement des travaux de recherche et de récupération dans deux pensionnats indiens qui étaient en activité à Chisasibi au Québec



Jeannette Starlight, de la Nation des T'suut'ina, a travaillé à la localisation et à la commémoration d'enfants décédés alors qu'ils étaient sous la garde de l'École industrielle Dunbow (St. Joseph's), en Alberta

## E. Défis et obstacles relevés par les participants

### 1. Assurer l'accès aux documents

*Nous ne devrions pas avoir à demander à l'agent des Indiens la permission d'accéder à nos propres dossiers.*

- Un participant

Les participants ont mentionné certaines réussites en matière de localisation des documents et d'accès à ceux-ci. Ces réussites se sont notamment distinguées par leur caractère créatif et collaboratif, ainsi que par la persistance des équipes de recherche. Toutefois, la question de l'accès demeure dans bien des cas une source de frustration et de problèmes.

Il est clair qu'il existe des obstacles pour ceux qui mènent des recherches et qui souhaitent accéder aux documents pertinents dans les archives fédérales, provinciales, municipales et des églises. Cette situation soulève d'importantes questions :

- Où sont conservés tous les documents?
- Comment peut-on y accéder?
- Qui devrait avoir la propriété, le contrôle, l'accès et la possession des documents et des renseignements sur les enfants disparus et les sépultures anonymes?
- Pourquoi les détenteurs actuels de documents devraient-ils être les seuls à déterminer quels documents sont pertinents et devraient être divulgués aux communautés autochtones qui mènent des recherches?

- Comment peut-on éliminer les obstacles afin que les communautés autochtones puissent avoir accès aux documents sur les lieux où les sépultures anonymes pourraient être situées et qui pourraient aider à identifier les enfants disparus?

Plusieurs présentateurs des communautés autochtones qui mènent des travaux de recherche et de récupération ont souligné la complexité et l'importance de l'accès aux documents dans le cadre d'une enquête sur les lieux de sépulture anonymes. Nancy Sandy, de la Première Nation de Williams Lake, a souligné trois obstacles majeurs dans le cadre des travaux de recherche et de récupération au pensionnat St. Joseph's Mission : le nom de l'école a changé plusieurs fois au fil des ans; il y a de nombreuses propriétés avec de multiples bâtiments qui doivent être fouillés; enfin, les étudiants ont été envoyés dans des établissements autres que ceux de la Mission. Chacune de ces réalités mène à différentes voies d'accès aux documents. Rappelons que ces documents pourraient éclairer l'emplacement des sépultures anonymes et l'identité des enfants disparus.



Des participants au rassemblement national sur les sépultures anonymes



---

Mark Hill, chef élu des Six-Nations de la rivière Grand

Le chef Mark Hill a parlé du temps qu'il a fallu pour mettre en place des ententes afin de pouvoir accéder aux documents de divers détenteurs d'archives et de dossiers, ainsi que de la complexité d'accès aux documents des églises qui sont conservés à l'étranger :

*Les décès identifiés liés à l'Institut Mohawk ont doublé sur la base des recherches et des dossiers dont nous disposons maintenant. Parmi les défis que nous avons dû relever, mentionnons la mise en place d'ententes et de protocoles d'entente avec le Centre national pour la vérité et la réconciliation. Nous cherchons des moyens d'accroître l'accessibilité aux documents dont nous avons besoin.*

Le chef Hill a indiqué que les documents se trouvent auprès des gouvernements fédéral et provincial, de l'église anglicane du Canada et de la New England Company, qui est située outre-mer. Il a identifié un besoin d'établir des moyens d'accéder à tous ces documents et dossiers connexes.





Barbara Lavalée, de la Première Nation de Cowessess, fait remarquer qu'« on ne sait jamais quel document pourrait être utile ». Lorsque la Première Nation de Cowessess a pu accéder aux documents de l'église à Saint-Boniface, Mme Lavalée a trouvé certains dossiers très utiles. Parmi ceux-ci, on retrouve notamment les listes nominatives, les bulletins hebdomadaires de l'église, ainsi que les plans des immeubles et des propriétés environnantes. Elle a indiqué que les plans ont mené à une autre zone de recherche; en effet, on a appris que l'une des granges avait un sol en terre avant que le béton ne soit coulé dessus. À la suite de cette nouvelle information, on a décidé d'inclure cette zone lors de la planification de toute recherche ultérieure.

*Même si vous croyez que ce n'est pas important, prenez toujours tous les documents! On ne sait jamais. Nous avons dû retourner sur les lieux parce que nous n'avions pas tout pris.*

- Barbara Lavalée



Barbara Lavalée, de la Première Nation de Cowessess, survivante et chercheuse principale pour les sépultures anonymes et les enfants disparus qui n'ont jamais été rapatriés du pensionnat indien de Marieval





Charlene Belleau, survivante et membre de la Première Nation Esk'etemc, travaille avec la Première Nation de Williams Lake à la recherche et à la récupération des enfants qui n'ont jamais été rapatriés du pensionnat indien St. Joseph's Mission

Charlene Belleau a souligné l'importance d'avoir un accès complet aux documents. Elle a indiqué que l'équipe d'enquête de Williams Lake, qui dirige la recherche et la récupération d'enfants disparus et de sépultures non marquées du pensionnat St. Joseph's Mission, a été en mesure de s'appuyer sur les vérités et les témoignages des survivants. Charlene Belleau a déclaré :

*Nous avons été en mesure de trouver des plans qui correspondaient aux récits des survivants et des anciens élèves. Par exemple, les survivants nous avaient dit : « Ils ont fait ça au lac, il y a peut-être des enfants là. » Ensuite, nous sommes allés aux archives et tout était là, noir sur blanc (p. ex. une cabane ou une grange bordant le lac).*

Plusieurs participants ont fait remarquer que de nombreux dossiers et documents ont été détruits.

Ce qui est devenu clair, c'est que les processus d'accès aux dossiers sur les peuples et les communautés autochtones ne sont pas sous le contrôle des peuples autochtones. Par conséquent, l'interlocutrice spéciale indépendante a déterminé que la souveraineté des données autochtones et le contrôle de la communauté sur les connaissances et l'information sont des domaines qui devront faire l'objet de discussions communautaires approfondies à l'avenir. Ces domaines pourraient aussi nécessiter une réforme législative ou stratégique. Le rassemblement national du 16 au 18 janvier 2023 à Vancouver en Colombie-Britannique, permettra d'explorer plus en profondeur la question de la souveraineté des données autochtones et les cinq sujets susmentionnés.

## Approches collaboratives de l'accès aux documents

### Partenariat de réconciliation entre la Société Acimowin Opaspiw et le diocèse

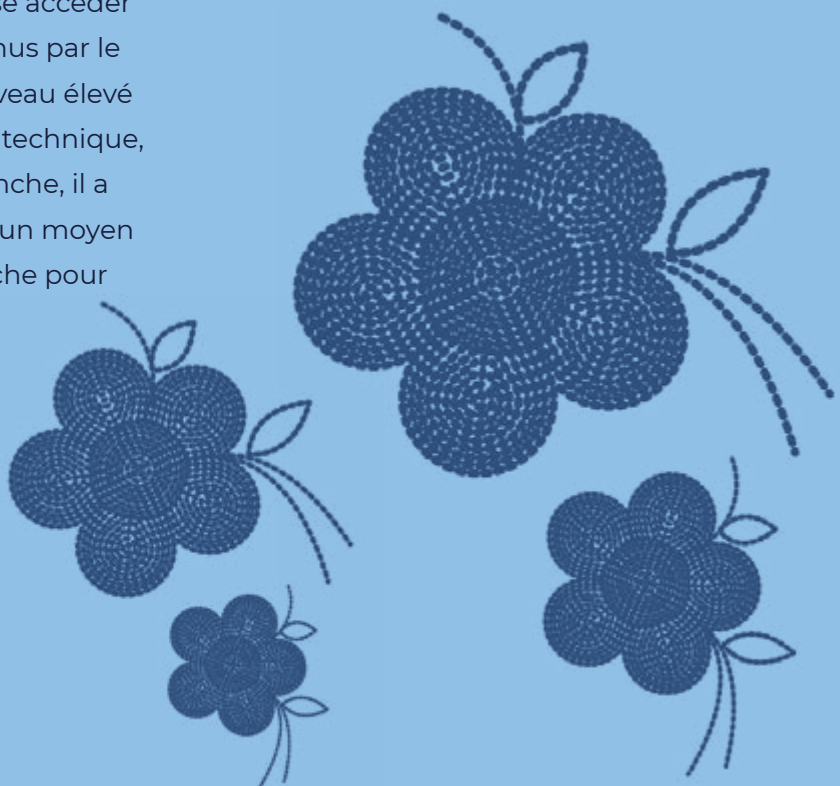
Leah Redcrow a décrit le travail minutieux qui a été accompli dans sa communauté pour créer un partenariat officiel de réconciliation entre Diocèse de St. Paul et la Société Acimowin Opaspiw. Ce partenariat de réconciliation est une entente entre des entités juridiques visant à partager la responsabilité en ce qui concerne la réalisation de l'objectif commun. Cet objectif est la recherche des enfants disparus et des sépultures anonymes, le tout reposant sur une base d'amitié et d'intention générale de rétablir l'harmonie entre eux.

Le partenariat de réconciliation répond aux besoins de recherche relationnels et techniques de la communauté pour accéder aux documents. Il a fallu s'investir sur le plan des émotions, de la confiance et de la guérison, ainsi que mettre en œuvre un processus convenu pour s'assurer que l'on puisse accéder adéquatement aux documents détenus par le diocèse. Ce modèle a nécessité un niveau élevé d'engagement en ce qui concerne la technique, les émotions et la recherche. En revanche, il a donné de très bons résultats et a été un moyen efficace de faire progresser la recherche pour cette communauté.

### Accords d'accès aux dossiers de la Première Nation de Williams Lake

La Première Nation de Williams Lake a établi un protocole d'entente avec la GRC pour accéder aux dossiers. Même si Charlene Belleau a fait remarquer qu'il a été difficile de mettre en place le protocole d'entente, il s'agit néanmoins d'une réussite importante qui permettra de transmettre directement tous les dossiers à l'équipe d'enquête des Premières Nations de Williams Lake.

La Première Nation de Williams Lake a également conclu des ententes qui lui donnent un accès illimité aux dossiers et aux documents du Centre national pour la vérité et la réconciliation et du Royal BC Museum. Grâce à cet accès, l'équipe d'enquête a pu trouver des documents qui l'ont aidée à comprendre les témoignages des survivants.





## 2. Protéger les sites et assurer l'accès à ceux-ci

Il existe des lacunes juridiques importantes dans la protection des sites présumés des sépultures anonymes jusqu'à ce que les fouilles et les enquêtes puissent être menées à terme. Une fois que les sépultures anonymes sont localisées, des obstacles juridiques peuvent également se dresser, selon la propriété des terres. Par exemple, lorsque des sépultures anonymes sont repérées sur des terres appartenant à des particuliers ou à des entreprises, les peuples autochtones peuvent être empêchés d'accéder à ces sites pour effectuer d'autres travaux ou d'ériger des clôtures pour protéger les lieux. Dans certains cas, les outils juridiques disponibles doivent être utilisés; dans d'autres cas, de nouvelles lois devront être adoptées pour offrir une protection juridique appropriée aux sites.

*Il est urgent de faire en sorte que les protocoles et les lois autochtones permettent de protéger ces terres et d'en prendre soin.*

- Un participant

### Lacunes juridiques dans le droit canadien

Katherine Nicholls a parlé des graves lacunes qui ont laissé sans protection les lieux de sépultures anonymes sur les anciens sites des pensionnats indiens et qui empêchent d'avoir des sépultures adéquates et des cérémonies appropriées et respectueuses. Elle a indiqué qu'au Manitoba, il existe une loi désuète qui non seulement ne protège pas les cimetières et les lieux de sépulture anonymes, mais qui ne permet pas aux communautés d'accéder à des sites qui sont maintenant privées.



Katherine Nicholls travaille avec la Nation des Dakota de Sioux Valley à la recherche et à la récupération d'enfants qui ne sont jamais revenus du pensionnat indien de Brandon





Hadley Friedland, PhD, directrice universitaire et cofondatrice du Wahkohtowin Indigenous Law and Governance Lodge de la Faculté de droit de l'Université de l'Alberta, a donné un aperçu utile des obstacles juridictionnels qui empêchent la protection des sites et l'accès à ceux-ci. Elle a mis en lumière la complexité du paysage juridique en expliquant dans quelle mesure les lois applicables dépendent de l'emplacement des terres. En effet, les sites peuvent être assujettis à différents types de propriété. En outre, les lois fédérales, provinciales ou municipales peuvent s'appliquer. Il existe aussi des chevauchements de compétences lorsque les lois provinciales et fédérales s'appliquent. De plus, la Charte et l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 peuvent limiter la portée de ces lois.

C'est ce que l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a appelé la « négligence intergouvernementale ». En effet, les querelles entre les gouvernements fédéral et provinciaux créent des vides juridiques pour les peuples autochtones, ce qui entraîne des lacunes en matière de protection juridique. De plus, Mme Friedland a indiqué qu'aucun des cadres juridiques existants ne tient compte convenablement de la compétence et des

lois autochtones. Elle a souligné que les soins prodigués aux personnes décédées sont au cœur de toutes les sociétés et font partie de la compétence inhérente des Autochtones. Elle s'est prononcée en faveur d'une approche fondée sur les aspects suivants :

1. Recentrer l'exercice de la compétence, des lois et des protocoles autochtones inhérents;
2. Adopter une loi fédérale reconnaissant et affirmant la compétence autochtone comme un droit prévu à l'article 35, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones;
3. Négocier des ententes de coordination avec les Autochtones, les provinces et le gouvernement fédéral qui s'en remettent aux lois et aux compétences autochtones pour faciliter la recherche, la récupération et la protection des sites;
4. Fournir des ressources suffisantes et soutenues à long terme pour appuyer ce travail;
5. Créer des processus de responsabilisation et de justice dirigés par les Autochtones, ainsi que des mécanismes de responsabilisation pour les gouvernements fédéral et provinciaux (ce que Mme Friedland désigne sous le nom de « triple aspect »).

**3. Obstacles juridictionnels**

Wahkohtowin Indigenous Law & Governance Lodge

**Le fédéralisme au Canada**

**Pouvoirs provinciaux**

- Propriété privée
- Municipalités
- Hôpitaux
- Lois sur les cimetières

**Pouvoirs fédéraux**

- Droit pénal
- S. 91(24)
- Patrimoine culturel

**Double-aspect**

Limites aux pouvoirs provinciaux et fédéraux : Charte (par exemple, l'article 25 sur l'égalité) et l'article 35 : les droits des peuples autochtones et les droits issus de traités

Diapositive illustrant les obstacles juridictionnels mentionnés durant la présentation de Hadley Friedland, PhD

## Lacunes juridiques dans le droit américain

Tamara St. John, agente de préservation de la culture tribale de Sisseton Wahpeton Oyate, et membre de l'Assemblée législative du Dakota du Sud, a fait part de ses connaissances sur les obstacles juridiques qui entravent le travail de sa communauté pour rapatrier un certain nombre d'enfants qui sont morts alors qu'ils étaient sous la garde de la Carlisle Pennsylvania Industrial School for Indians. Mme St. John a expliqué à son auditoire comment ils avaient réussi à rapatrier neuf enfants et à les inhumer de nouveau. Elle a également parlé de la frustration qu'elle a ressentie en tentant de rapatrier à Sisseton Wahpeton Dakota deux autres enfants, Amos LaFromboise et Edward Upright. Elle a dit : « Il s'agissait de la prochaine génération de dirigeants. Nous avons perdu cette génération de chefs de file dans laquelle les parents avaient investi tant d'espoir. J'ai lu des descriptions à leur sujet. Il s'agissait de jeunes hommes extraordinaires, parmi les meilleurs et les plus brillants. »



Tamara St. John, agente de préservation de la culture tribale de Sisseton Wahpeton Oyate, et membre de la Chambre des représentants du Dakota du Sud

Les deux garçons sont enterrés dans un cimetière militaire. Mme St. John a parlé des obstacles qui existent relativement à l'interprétation étroite de la *Native American Graves Protection and Repatriation Act* par les militaires. En effet, ceux-ci ont classé les garçons comme des « militaires », de sorte qu'une politique militaire est appliquée dans ces cimetières. Elle indique que cette caractérisation est liée aux besoins de financement des forces armées pour rapatrier les deux garçons chez eux.

Alors qu'elle poursuit ce processus de recherche et de récupération, la représentante St. John a indiqué qu'elle a passé les six dernières années à tenir les esprits des enfants disparus près d'elle :

*Dans mon bureau, j'ai une chaise pour Amos tout près de moi. Cette chaise est là depuis six ans maintenant. Il m'est arrivé de lui dire : « Tu n'es pas seul, tu es mon garçon maintenant. »*

La représentante Mme St. John a également discuté du manque de coopération de l'église catholique en ce qui concerne les sépultures anonymes à l'orphelinat et au pensionnat sur le territoire Sisseton Wahpeton. Elle a dit : « Certains de nos parents nous parlent des sépultures qui se trouvaient là... des sépultures souvent situées à l'extérieur du périmètre de l'église, ce qui pose un problème lorsque nous n'avons pas accès à ces terres. Dans de tels cas, il est essentiel d'obtenir la collaboration des propriétaires privés. »

*Parfois, nous avons l'impression de vivre cette expérience seuls. Toutefois, en écoutant ce qui s'est dit ici, je me suis rendu compte que nous allons tous surmonter ces situations ensemble. .*

- Représentante Tamara St. John

## Travail de collaboration pour recenser les sites des pensionnats indiens

Les représentants du gouvernement fédéral de Services aux Autochtones Canada (SAC) et de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) ont indiqué qu'ils travaillent en partenariat avec le Centre national pour la vérité et la réconciliation (CNVR) afin de recueillir des renseignements sur la propriété, la compétence et l'état actuels des anciens sites et bâtiments des pensionnats indiens. Ce travail de collaboration comprend l'analyse de l'environnement de 174 emplacements de 140 anciens pensionnats indiens. Le gouvernement fédéral a promis que les résultats de ces travaux, lorsqu'ils seront terminés, seront présentés dans un environnement ouvert et accessible au public.

### 3. Comprendre l'impact du traumatisme



Leah Redcrow, directrice générale de la Société Acimowin Opaspiw Society et membre de la Nation crie de Saddle Lake, appuie les survivants de Blue Quills dans leurs travaux de recherche et de récupération sur les sites de trois anciens pensionnats indiens de Blue Quills

*Vous devez être prêt à affronter ce que vous pourriez découvrir. Ce sera peut-être difficile à voir... et à entendre. Vous devez vraiment vous préparer en tant qu'enquêteur principal, car vous pourriez trouver des renseignements sur des membres de votre famille – des choses dont vous ignoriez peut-être l'existence. Faites attention à vous. L'information que vous mettez au jour est douloureuse.*

- Leah Redcrow

Les survivants, les familles et les membres de la communauté qui sont au courant des sépultures anonymes et des enfants disparus éprouvent depuis longtemps une douleur immense. Il est incroyablement difficile de se rappeler ces faits et de les partager, et l'expérience peut être profondément traumatisante. Lorsque les survivants sont disposés à fournir d'autres témoignages pour aider à la recherche d'enfants disparus et de sépultures anonymes, il faut mettre en œuvre des protocoles appropriés de soutien et de collecte de déclarations. Au cours du processus d'audience de la CVR, on a élaboré des outils qui devraient être utilisés et compris afin de réduire au minimum tout autre préjudice.

Le traumatisme peut entraîner une réticence compréhensible à participer activement aux travaux de recherche et de récupération. George E. Pachano a fait part de sa lutte pour surmonter la résistance au sein de sa communauté. M. Pachano est coordonnateur de l'intervention dans les pensionnats à Chisasibi au Québec, où il coordonne la recherche des enfants disparus qui ont fréquenté deux pensionnats indiens à Fort George. M. Pachano a indiqué que la recherche en est aux toutes premières étapes et a souligné l'importance du travail préparatoire pour éliminer toute résistance qui pourrait empêcher les gens de parler de ce qu'ils savent.

La survivante Lillian Elias a parlé du récit profondément personnel de son mari et de la douleur associé au « tunnel noir » dans lequel il s'est engouffré lorsqu'il a été confronté à ses propres souvenirs des pensionnats indiens. Mme Elias a parlé de l'expérience commune qu'ils ont vécue. En effet, bon nombre de ceux qui ont des réponses sur ce qui s'est passé dans les pensionnats indiens hésitent encore à révéler ce qu'ils savent en toute confiance ou en sont carrément incapables.

La modératrice de l'église Unie du Canada, Carmen Lansdowne, PhD, a raconté l'histoire de son grand-père qui, de 5 à 17 ans, a fréquenté le pensionnat indien St. Michael's à Alert Bay en Colombie-Britannique, sans jamais retourner à la maison. La pasteure Lansdowne, PhD, a déclaré qu'après que son grand-père eut témoigné à la CVR au sujet de ses expériences à St. Michael's, il est ensuite tombé dans le coma pendant trois mois après avoir dû revivre le traumatisme.

Les participants ont reconnu le lourd fardeau que constituent ces traumatismes pour les membres de la communauté qui font partie

des équipes de recherche et d'enquête. Nancy Sandy a indiqué que tous les membres de l'équipe d'enquête de la Première Nation de Williams Lake participent à une cérémonie pour assurer leur propre sécurité et bien-être. Cette cérémonie vise également à réparer, dans la mesure du possible, les préjudices qui pourraient découler du fait de revivre le traumatisme de leurs expériences. De nombreux participants et présentateurs ont reconnu qu'il s'agit d'un domaine où il faut plus d'outils et de ressources.

Les participants ont largement souligné le besoin de mesures de soutien appropriées en matière de santé et de bien-être. Ils ont également fait remarquer que les fournisseurs de soins de santé et de bien-être à l'extérieur des communautés autochtones doivent aussi s'efforcer de mettre en œuvre une approche qui tient compte des traumatismes; leur intervention (même si elle est bien intentionnée) ne doit pas causer d'autres préjudices.





## Approche de la Première Nation de Williams Lake pour recueillir les vérités et les témoignages des survivants

La Première Nation de Williams Lake a élaboré un processus fondé sur les traumatismes et régi par la souveraineté et les principes juridiques des Secwépemc. Ce processus leur permet de recueillir les vérités et les témoignages des survivants nécessaires pour appuyer les travaux de recherche et de récupération au pensionnat indien St. Joseph's Mission. La St. Joseph's Mission, qui a été administrée par les Oblats catholiques en tant que pensionnat indien entre 1886 et 1981, a été financée par le gouvernement fédéral.

Le processus d'entrevue de la Première Nation de Williams Lake donne l'occasion aux survivants de faire part de leurs vérités propres et de leurs témoignages. Il prévoit également des mécanismes pour les personnes non autochtones, comme les anciens membres du personnel de l'école ou les travailleurs du ranch, afin qu'ils participent à l'entrevue. La Première Nation de Williams Lake accorde la priorité aux personnes interrogées dont l'âge est plus avancé ou dont l'état de santé se détériore. Elle organise la traduction en langues autochtones au besoin et veille à ce que des services de soutien en santé soient offerts aux personnes interrogées avant, pendant et après l'entrevue.



Fait important, le processus de recherche et de récupération est fondé sur la compétence inhérente des Premières Nations de Williams Lake. Les principes juridiques des Secwépemc guident le processus d'entrevue qui reconnaît les vérités des personnes interviewées :

1. Reconnaître la façon dont les choses sont ou étaient dans votre mémoire (Tʔílem).
2. Se souvenir des actions qui vous entouraient (Cwecwelpúsem).
3. Comprendre qu'il y avait des endroits où vous ne pouviez pas aller ou des limites que vous ne pouviez pas franchir (Lleq̓méntes ell ta7ulécw).
4. Raconter votre histoire comme vous vous en souvenez (Lexeyém).
5. Reconnaître que vous avez écouté ce qui s'est passé et que vous agissez en fonction de ce que vous avez vu et entendu (K̓elélnem).
6. Reconnaître le respect que l'on doit avoir les uns pour les autres (Xyemstwecw).
7. Reconnaître que le partage, c'est faire preuve de gentillesse et de générosité (Xqwenqwnélltʂe).
8. Reconnaître que la médecine utilisée pour raconter votre histoire est puissante (Q̓ix te Melámen).

---

Nancy Sandy, de la Première Nation de Williams Lake, participe aux efforts de recherche et de récupération liés au pensionnat St. Joseph's Mission

## 4. La nécessité d'un financement suffisant à long terme



*Le deuil ne devrait rien coûter à une famille.*

Joanasie Akumalik, gestionnaire de projet de l'initiative Nanilavut, Nunavut Tungavik Incorporated

Le processus de recherche et de récupération des sépultures anonymes et des enfants disparus nécessite un financement suffisant à long terme. Il requiert un personnel dévoué dans de nombreux domaines, notamment aux fins suivantes :

- Recueillir les vérités et les témoignages des survivants;
- Recueillir de l'information et assurer la liaison avec les familles touchées;
- Créer et mettre en œuvre des plans de mobilisation au sein de la communauté responsable et avec les autres communautés touchées;
- Accéder aux documents;
- Effectuer des recherches dans des dossiers d'archives;
- Créer une base de données communautaire pour l'information recueillie;
- Embaucher des équipes techniques, ainsi que travailler à cartographier les sites et à créer un plan de recherche;
- Organiser des activités commémoratives;
- Coordonner les demandes des médias et y répondre.

Vicki Manuel, des Tk'emlúps te Secwépemc, a souligné que les membres de la communauté ne peuvent pas effectuer des travaux de recherche et de récupération à partir d'un coin sur leur bureau. Ils ont plutôt besoin d'un financement suffisant pour que les employés du personnel puissent s'acquitter de leurs tâches et mettre en œuvre les stratégies, les cadres et les processus pour la faire progresser à long terme.

Les participants ont également souligné la nécessité d'un financement ciblé et à long terme pour payer les nombreux coûts liés aux efforts de recherche et de récupération. Parmi ceux-ci, on retrouve les coûts associés aux éléments suivants : les services de soutien en santé, les chercheurs, les bases de données, les techniciens en recherche, les avocats, les spécialistes en médecine légale, les tests, les frais découlant de l'exhumation et du rapatriement, le cas échéant, la commémoration et tout autre coût nécessaire qui pourrait survenir.

De même, le chef Mark Hill a mis en évidence le besoin d'un financement suffisant à long terme pour appuyer les travaux de recherche et de récupération :

*Nous fouillons dans les eaux et le béton. Nous fouillons les immeubles. La liste est longue. Nous aurons donc besoin de l'expertise et du financement nécessaires pour bien faire les choses.*

Plusieurs participants ont fait part de leurs préoccupations au sujet des restrictions imposées au financement du gouvernement fédéral, notamment celles sur l'utilisation des

fonds pour les tests d'ADN nécessaires à l'identification des enfants disparus. Ils ont également fait remarquer que le financement annuel est trop limité; ce qu'il faut plutôt, c'est un financement durable à long terme, du fait que ces travaux s'étendront vraisemblablement sur des décennies.



L'ainé Howard Mustus, de la Nation sioux des Nakota d'Alexis

## F. Perspectives et approches actuelles : ce que nous savons jusqu'à présent

### 1. La cérémonie est essentielle

Comme l'a dit Natan Obed, président de l'Inuit Tapiriit Kanatami, la société coloniale peut être déshumanisante. Être confronté aux atrocités auxquelles les peuples autochtones ont été confrontés (et le sont toujours) peut dépouiller les gens de leur humanité, si ceux-ci ne restent pas enracinés dans leur culture, leurs traditions et leur médecine.

De nombreux participants et présentateurs ont réfléchi au fait qu'il s'agit d'un travail sacré. En effet, les médecines et les cérémonies

sont nécessaires pour relier les Autochtones à ces travaux, ainsi que pour protéger la santé mentale et le bien-être des communautés.

Jeannette Starlight a raconté l'expérience d'un homme qui a trouvé des restes d'enfants sur les berges de la rivière près de l'École industrielle de Dunbow. Les protocoles autochtones ont été suivis. En utilisant les ressources à leur disposition, ils ont fait une offre de thé, de sandwiches et de tabac pour reconnaître l'importance de cette découverte et afin que le site soit empreint de la solennité d'une cérémonie. Mme Starlight a souligné l'importance de la cérémonie, des médecines et du protocole. Même sans plan en place, ceux qui étaient là savaient quoi faire. Ils avaient reçu les enseignements. L'expérience de la découverte de ce lieu de sépulture anonyme a incité la communauté à élaborer un protocole écrit pour les restes humains fondé sur la tradition et les cérémonies.

Nancy Sandy a indiqué qu'en août 2021, l'équipe d'enquête de la Première Nation de Williams Lake a invité toutes les Nations autochtones dont les enfants auraient pu être emmenés à la mission St. Joseph à tenir leurs cérémonies aux côtés de la Première Nation de Williams Lake. Plusieurs communautés ont participé aux cérémonies : certaines ont apporté des paniers vides pour ramener les esprits des bébés à la maison; d'autres ont assisté à des cérémonies et tenu de tels événements sur les lieux afin de rapatrier les esprits des gens dans leur pays d'origine.

*Je veux savoir si quelqu'un a prié pour ces enfants lorsqu'ils ont été enterrés.*

- Un participant

## 2. Nous devons valoriser et maintenir le savoir autochtone



Wilton Goodstriker, aîné de Kanai

Le savoir autochtone doit être maintenu et constituer le fondement des processus de recherche, d'enquête et de récupération. L'approche élaborée par les Tk'emlúps te Secwépemc commence par la collecte de témoignages oraux – des méthodes traditionnelles d'enseignement et d'apprentissage. Cette approche porte les vérités des disparus de l'histoire jusqu'au moment présent.

Le Dr Alika LaFontaine, médecin autochtone chevronnée et chef de file en matière de soins de santé, a parlé de l'importance d'Etuaptmumk, le « regard à deux yeux ». La Dre LaFontaine s'est inspirée des enseignements de l'aîné mi'kmaw Albert Marshall pour décrire cette pratique. Celle-ci consiste à apprendre à voir d'un œil les forces des enseignements et du savoir autochtone, et de l'autre œil, les forces des connaissances et des approches occidentales. En apprenant à voir des deux yeux, tout le monde en profite.

S'appuyant sur cette démarche de rapprochement des savoirs coloniaux et autochtones, Don Worme a mis les participants au défi d'imaginer de nouveau ce que pourraient être les enquêtes dans ce contexte. Il les a invités à décoloniser ce travail et à envisager des façons non eurocentriques

d'enquêter, d'obtenir justice et de faire respecter le principe de responsabilisation. Les communautés peuvent trouver des façons d'établir un processus pour obtenir justice en dehors des paradigmes existants.

Barbara Lavalée, de la Première Nation de Cowessess, nous a confié que lorsqu'on leur avait dit, à elle et à son mari, que la science ne pouvait rien faire de plus pour eux, ils s'étaient tournés vers les cérémonies pour trouver une solution. Elle a raconté ceci :

*On nous a dit : « La science a ses limites et nous ne pouvons pas aller plus loin. » Je n'ai pas accepté cette réponse et nous avons poursuivi notre recherche. Mon mari et moi sommes allés à une danse du Soleil et nous avons prié fort pour que l'on nous envoie l'aide nécessaire. Quand nous sommes partis, je me suis endormie et les réponses sont venues. À mon réveil, j'ai dit à mon mari : « Nous devrions utiliser des chiens, ils nous aideront. » C'est ce qu'a fait l'équipe de recherche de Cowessess.*

Dans son mot de la fin, l'interlocutrice spéciale indépendante a demandé :

*Pourquoi ne pourrions-nous pas avoir un processus d'enquête dirigé par des Autochtones? Quelque chose de plus holistique qui inclurait des protocoles et des lois autochtones, et qui suivrait les techniques d'enquête médico-légales nécessaires requises par tout système judiciaire?*

Elle a donné l'exemple de la présentation de Fredy Peccerelli et s'est demandé si l'approche multidisciplinaire décrite pourrait servir de modèle aux peuples autochtones du Canada.



## Comment les enquêtes médico-légales peuvent-elles intégrer respectueusement les familles, les communautés, les lois, les cérémonies et les protocoles autochtones



Fredy Peccerelli, directeur général, Fondation d'anthropologie médico-légale du Guatemala

Lors du rassemblement Fredy Peccerelli de la Fondation d'anthropologie médico-légale du Guatemala (Fundación de Antropología Forense de Guatemala [FAFG]) a prononcé un discours liminaire. Le discours portait sur le travail effectué au Guatemala pour retrouver des êtres chers disparus pendant un conflit armé qui a duré plus de trois décennies (1960-1996). La population guatémaltèque est composée à environ 50 % de Mayas. Elle a la chance d'avoir des traditions et une culture autochtones très riches, qui sont encore bien vivantes aujourd'hui.

Fredy Peccerelli a décrit comment la FAFG a élaboré une approche multidisciplinaire pour effectuer des analyses médico-légales des personnes non identifiées retrouvées dans des fosses communes anonymes. Cette approche vise à respecter et à intégrer les lois, les protocoles, les familles et les communautés mayas. Fait important, il a souligné que la FAFG est une organisation complètement indépendante du gouvernement.

M. Peccerelli a souligné que la communauté est profondément et directement impliquée dans tous les aspects de la recherche des disparus. Il a mentionné également que la recherche des disparus commence et se termine par l'engagement communautaire, les protocoles traditionnels et les cérémonies. Les enfants sont présents et participent aux travaux de recherche et de récupération des disparus, car il s'agit aussi de leur histoire. Ils ont grandi avec les séquelles de ces disparitions, et il est très important qu'ils participent eux aussi aux travaux de recherche. Les enfants sont au cœur de cette démarche.

Il a insisté sur le fait que l'intégrité du processus de recherche et d'enquête médico-légale est toujours maintenue. Le travail médico-légal de la FAFG a été reconnu dans le monde entier. À la suite de ses travaux, des poursuites criminelles ont été intentées devant les tribunaux étatiques et internationaux.

L'approche de la FAFG démontre que l'intégrité culturelle et médico-légale est compatible :

*Lorsqu'on imagine une scène de crime, on pense habituellement à un ruban de bouclage avec l'inscription « Passage interdit ». Mais dans le cas présent, les familles ont d'abord besoin de faire une cérémonie. En effet, il convient d'agir avec beaucoup de cérémonie et de respect lorsqu'on dérange notre Terre mère.*

*Les cérémonies font partie intégrante de toutes nos activités. Normalement, en tant que scientifiques et archéologues, nous tournons le regard vers les preuves (p. ex. des images satellites ou des traces que le*

*sol a été perturbé). Mais parfois, un être cher apparaît dans un rêve et par la suite, la famille nous confie : « Il m'a dit qu'ils étaient enterrés là-bas, à côté de cet arbre. » Il est donc important que la famille sache que nous travaillons pour elle. Par conséquent, nous allons regarder autour de l'arbre, dans les environs. Nous chercherons partout. Les familles savent que nous n'abandonnerons personne.*

Tout au long de sa présentation, Fredy Peccerelli a souligné l'importance de créer pour les familles un processus qui rend aux disparus leur dignité :

*Au cours de notre recherche, l'une des choses les plus importantes que nous découvrons est la vérité. Et c'est ce que nous voulons dire quand nous affirmons que la recherche rend aux disparus leur dignité. Nous découvrons la vérité du traumatisme : en analysant le squelette d'une personne, nous pouvons déterminer la cause de sa mort, si elle était en compagnie de quelqu'un d'autre, ainsi que préciser à quel endroit et de quelle manière elle a été enterrée.*

La FAFG tient les familles informées et leur fait rapport d'une manière respectueuse :

*Nous avisons les familles directement – nous ne faisons pas appel à des intermédiaires. De la même façon qu'ils nous ont fait confiance, nous leur faisons confiance à notre tour et nous leur fournissons immédiatement l'information.*

*Nous les accompagnerons dans le processus [de réinhumation de leur être cher] s'ils nous en font la demande. Et c'est ce qui est arrivé dans pratiquement tous les cas. On peut voir ce que cela signifie pour les familles.*

On a demandé à la FAFG d'appuyer des enquêtes médico-légales dans de nombreux autres pays, dont le Sri Lanka, le Mexique et la Colombie.

La FAFG dirige également des « académies médico-légales ». Durant ces ateliers, elle forme les gens, notamment les membres de la famille des disparus, pour leur fournir suffisamment d'information pour qu'ils puissent commencer à chercher leurs proches. M. Peccerelli a gentiment offert de partager les connaissances de la FAFG pour soutenir les survivants, les familles et les communautés autochtones dans leur travail de recherche et de récupération :

*Nous organisons constamment des ateliers avec des membres de la famille des disparus. Parmi les pays où nous avons pu apporter notre collaboration, je peux inclure le Canada. J'étais à Kamloops, sur le site où l'on a découvert les dépouilles de 215 enfants. Je suis ici pour vous dire que s'il y a quelque chose que nous pouvons faire pour vous aider, quelles que soient les décisions qui doivent être prises... Si nous pouvons appuyer vos efforts de quelque façon que ce soit, n'hésitez pas. J'ai dit à l'interlocutrice spéciale : « Vous et les familles, vous pouvez compter sur nous! »*

### 3. La recherche sur chaque site est unique et nécessite un plan et un processus de recherche personnalisés



Sarah Beaulieu, PhD, spécialiste en géoradar et professeure adjointe à l'Université Fraser Valley, travaille avec plusieurs communautés autochtones à la recherche de sépultures anonymes associées aux anciens pensionnats indiens

De nombreux renseignements ont été communiqués aux participants au sujet des outils et des ressources disponibles pour appuyer les recherches. La plupart de ces renseignements étaient très techniques. Néanmoins, il est important que les personnes qui dirigent les recherches et les enquêtes en apprennent davantage sur ces approches et obtiennent l'aide technique dont elles ont besoin pour appuyer leurs travaux.

Les spécialistes des technologies de recherche, Kisha Supernant, PhD, Sarah Beaulieu, PhD, et Paul Bauman, ont présenté des exposés sur les utilisations et les limites de diverses technologies de recherche. Ils ont insisté sur la nécessité d'élaborer un plan adapté à chaque site faisant l'objet d'une recherche. De nombreuses variables influent sur l'utilisation et l'efficacité des diverses technologies de recherche décrites ci-après.

Les participants ont été invités à réfléchir à la façon dont les communautés pourraient utiliser les nombreux outils et techniques de recherche disponibles. Cette démarche permettrait de circonscrire les zones à explorer et d'employer la méthode la plus efficace. Les présentateurs experts sur les technologies de recherche ont indiqué que les vérités et les témoignages de première main sur les lieux et l'emplacement d'éventuelles sépultures sont d'une importance cruciale pour l'élaboration d'un plan de recherche efficace. Parmi toutes les technologies décrites ci-après, il est recommandé d'utiliser plusieurs sources afin de s'assurer de l'exactitude des résultats et d'augmenter le niveau de confiance en ce qui concerne l'identification des sépultures.

## Cartographie des sites



Paul Bauman, géophysicien, a travaillé avec plusieurs communautés des Premières Nations et des Métis pour cartographier les sépultures

De nombreux participants ont parlé de la nécessité de créer des cartes fiables des anciens sites des pensionnats indiens et des lieux de sépulture possibles. Pour ce faire, ils ont suggéré de s'appuyer sur la sagesse des survivants et le savoir communautaire. Toutefois, ce travail peut s'avérer difficile en raison de la géographie et de l'évolution de la vocation des terres au fil du temps, surtout lorsque les bâtiments des pensionnats indiens ont été déménagés à plusieurs endroits.

Plusieurs participants ont souligné la précieuse contribution du Groupe de travail sur les sépultures non marquées de l'Association canadienne d'archéologie. Ce groupe de travail a créé un document d'orientation intitulé **« Recommandations au sujet de la recherche de sépultures non marquées associées aux anciens pensionnats indiens »** (« Cadre de parcours »). Ce document souligne que les recherches sur les terres où des enfants disparus

pourraient être enterrés sont compliquées par la géographie physique et sociale, ainsi que par l'évolution de la vocation des terres. Au fil du temps, de nombreuses régions ont changé de profil. Par conséquent, il faut recueillir de l'information sur l'histoire de l'utilisation des sols, la géologie et le développement des terres. Le Cadre de parcours souligne les éléments importants à prendre en considération par les personnes qui dirigent ou soutiennent les communautés autochtones dans la réalisation de recherches :

- Déterminer les conditions géologiques qui peuvent influencer sur l'emplacement des enfants disparus et avoir une incidence sur les méthodes de télédétection. Certaines technologies de télédétection conviennent mieux à certains environnements que d'autres.
- Prendre note des modifications qui ont pu exercer un impact sur l'environnement (p. ex. construction, travaux archéologiques antérieurs et autres modifications).
- Créer une carte topographique détaillée de base de la surface de l'environnement, en utilisant un système de détection et télémétrie par ondes lumineuses (LiDAR) monté sur un véhicule aérien sans pilote, que l'on appelle communément un « drone ». Cette précieuse méthode de cartographie permet de produire un modèle altimétrique numérique du paysage actuel. Le relief du contour des sépultures peut parfois être visible sur des DEM à haute résolution.
- Effectuer une visite du site à pied avec l'équipe de recherche au complet, y compris les survivants s'ils sont en mesure de le faire, afin d'approcher le territoire de



manière respectueuse sur le plan culturel. La visite permettra de se familiariser avec l'environnement physique et l'organisation spatiale des anciens bâtiments et des autres structures. De plus, elle permettra de travailler avec les communautés afin de sélectionner les emplacements qui feront prioritairement l'objet d'une télédétection.

- Préparer le terrain en enlevant les obstacles et en défrichant la végétation dans les zones ciblées pour une télédétection. Il faut prendre soin de ne pas enlever les traces de vieux repères funéraires qui pourraient être cachés derrière les obstacles et la végétation.

Le Cadre de parcours fournit également des directives essentielles sur le respect des protocoles et des cérémonies autochtones, ainsi que sur le processus à suivre pour obtenir les autorisations appropriées. Le document aborde aussi l'importance de travailler de manière respectueuse avec les communautés autochtones et les survivants, tout en insistant sur le besoin d'un soutien en matière de santé et de bien-être pour les survivants et les membres de la communauté.



Kisha Supernant, PhD, directrice de l'Institut d'archéologie des Prairies et des territoires autochtones à l'Université de l'Alberta

Dans son mot de la fin, Kisha Supernant a formulé plusieurs recommandations pour appuyer les travaux de recherche et de récupération :

- Une coordination est nécessaire entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les nations autochtones.

- Les communautés ont besoin d'un point d'entrée unique pour commencer le travail de recherche et de récupération.
- La recherche au sol n'est pas la première étape ni la dernière, pour retrouver les enfants disparus.
- Tout travail géophysique, y compris le géoradar, doit être effectué conformément aux pratiques exemplaires.
- Toutes les données recueillies doivent appartenir à la communauté.
- La formation des membres des communautés autochtones devrait être envisagée à chaque étape, dans la mesure du possible.
- Les travaux de recherche et de récupération doivent être dirigés par des Autochtones.
- Chaque site est unique et nécessite une approche de recherche personnalisée.
- La cérémonie avant, pendant et après la recherche est essentielle.
- Des experts en la matière doivent être disponibles pour fournir des conseils sur demande.

## Les technologies de recherche

À l'occasion du rassemblement, de nombreux conférenciers ont parlé de différentes technologies qui peuvent être utilisées dans la recherche des enfants disparus et des sépultures anonymes. Voici quelques-unes des technologies de recherche dont il a été question :

**Téledétection aérienne** : L'imagerie satellitaire peut être utile pour détecter certains motifs.

À cette fin, on installe des caméras et des capteurs sur des drones ou des avions qui peuvent comprendre un système LiDAR (voir la description ci-après) et un système d'imagerie multispectrale qui fait ressortir certains motifs de végétation. Les plantes poussent différemment en fonction de la composition du sol et peuvent aider à indiquer l'emplacement des sépultures.

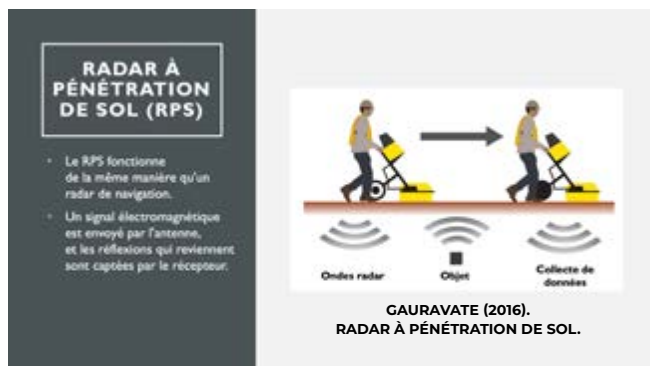
**Le système LiDAR** se caractérise par l'utilisation d'un capteur monté sur un drone ou un avion et l'envoi d'un faisceau laser vers le sol. Cette technologie permet au chercheur de traverser le couvert de végétation (p. ex. forêt ou terrain boisé) et de cartographier le sol. En revanche, le LiDAR ne permet pas d'effectuer des recherches sous la surface du sol. Les méthodes aériennes sont souvent plus rapides et génèrent de grandes quantités de données. Celles-ci doivent

ensuite être traitées et interprétées par des personnes d'expérience.

**La géophysique au sol** permet d'examiner les différences physiques à la surface ou sous la surface du sol. Pour ce faire, les chercheurs utilisent une technologie de géophysique de surface, comme le RPS. Les courants électriques peuvent être utilisés pour trouver des objets sous le sol.

**Le radar à pénétration de sol (RPS) ou le géoradar** fonctionne bien dans les lieux de sépulture organisés, comme les cimetières existants. On l'utilise dans les situations où des témoignages de survivants ont permis de recenser les zones où il pourrait y avoir des sépultures anonymes. Le RPS émet des ondes radio qui sont réfléchies lorsqu'elles rencontrent différents types de matériaux dans le sol. Les données révèlent des motifs qui fournissent une plus grande assurance quant à la présence d'une sépulture. C'est une technologie qui peut être très lente : elle permet de couvrir seulement un quart d'acre par jour. Par ailleurs, le RPS détecte uniquement les réflexions ou les anomalies dans le sol et nécessite une expertise en interprétation des données. Cette méthode n'est donc pas utile :

- Dans les zones où le sol contient de l'humidité, comme les sols riches en argile ou les zones où la nappe phréatique est élevée;
- Dans les zones où le sol est très salin (teneur élevée en sel);
- En cas de pluie ou de neige profonde;
- Dans les zones où il y a des structures ou des obstacles à la surface;
- En terrain accidenté (p. ex. en présence d'arbres, de broussailles, de grosses pierres et de rochers) et dans les zones où les animaux ont creusé des tunnels.



Diapositive de la présentation de Sarah Beaulieu

Mme Beaulieu a souligné qu'il est plus difficile de détecter les sépultures à l'extérieur d'un cimetière officiel à l'aide du géoradar pour plusieurs raisons :

- Les surfaces qui ne sont pas consacrées à l'inhumation peuvent présenter des caractéristiques semblables à celles des sépultures anonymes;
- La géologie de fond peut être plus variée;
- Les fosses sont moins structurées en ce qui concerne la taille, la forme, la régularité, le motif et la qualité.

Lorsqu'il n'est pas approprié d'utiliser le RPS, on peut faire appel à d'autres méthodes non invasives.

**La mesure de la résistivité ou de la conductivité électrique** est un processus très lent. Aux fins de cette mesure, on utilise une grande batterie et des sondes électriques qui sont insérées dans la terre. On fait ensuite passer un courant entre les deux électrodes. En mesurant la résistivité du sol, il est alors possible de déterminer les objets ou les éléments qui peuvent se trouver sous la surface. Cette technologie permet de cartographier les sépultures connues. Elle est complémentaire des autres méthodes et permet d'explorer les zones où le RPS est difficile à utiliser (p. ex. les zones riches en argile ou celles où la nappe phréatique est élevée).

**La magnétométrie** permet de mesurer les différences dans le champ magnétique de la terre, à la surface et sous le sol. Cette méthode peut être utilisée lorsque la sépulture ou la fondation d'un bâtiment contient du métal. Elle permet de détecter les variations du champ magnétique que l'on peut observer, par exemple, lorsqu'une cavité, comme une fosse, a été remplie de terre. La magnétométrie

peut détecter les différences dans le champ magnétique d'un sol qui a été utilisé pour remplir un espace comparativement à un sol non perturbé. On peut recourir à cette option lorsque l'utilisation d'un géoradar n'est pas possible. La magnétométrie permet de recueillir des données à une vitesse beaucoup plus grande que les autres méthodes. À noter toutefois que cette technologie ne fonctionne pas bien dans les régions développées ou qui ont été perturbées.

**Les chiens détecteurs de restes humains à valeur historique** peuvent être utilisés pour faciliter les recherches. Ces chiens d'assistance sont dressés pour détecter l'odeur de décomposition humaine dans les restes plus anciens. Certains chiens peuvent également être dressés pour détecter les cendres ou les dépouilles incinérées, ce qui peut être utile dans les cas où il pourrait ne pas y avoir de corps. Ces chiens de recherche peuvent localiser des lieux de sépulture, mais non des tombes individuelles. Ils sont donc utilisés pour confirmer les découvertes réalisées à l'aide du géoradar ou pour réduire les zones où peut se poursuivre la recherche à l'aide de cette technologie.

**L'ADN environnemental (ADNe)** permet de détecter l'ADN humain dans le sol, ce qui peut indiquer la présence d'une sépulture dans une zone donnée. Les tests peuvent déterminer l'espèce d'ADN, mais non le profil génétique individuel. Cela signifie que l'ADN humain peut être détecté, mais non les caractéristiques d'un seul individu. Cet outil est coûteux. De plus, les ressources nécessaires pour l'utilisation de cette méthode ne sont pas facilement accessibles dans de nombreuses communautés.

## 4. Les outils législatifs et juridiques existants peuvent être utiles

Il n'y a pas de cadre juridique complet pour appuyer les travaux de recherche et de récupération actuellement en place. En revanche, il existe certains mécanismes juridiques qui pourraient être utiles pour les survivants, les familles et les communautés autochtones qui dirigent les fouilles et les enquêtes.

### **Enquêtes des services de police des Premières Nations**

Certaines Premières Nations sont desservies par leurs propres services de police, qui sont régis par leurs nations. Le chef Mark Hill des Six-Nations de la rivière Grand a encouragé les participants à envisager la possibilité de faire appel aux compétences de ces enquêteurs pour mener des enquêtes sur les décès, le cas échéant.

Le chef de police des Six-Nations, Darren Montour, a décrit l'enquête menée par la police des Six-Nations sur les décès survenus à l'Institut Mohawk. Il a raconté :

*« L'enquête policière a vraiment commencé le 1er juillet 2021 à l'Institut Mohawk, sur les marches à l'avant de l'ancien pensionnat où toutes les petites chaussures ont été placées en guise de mémorial. »*

L'enquête a été amorcée à la suite d'une lettre de plainte signée par sept survivants. Ceux-ci demandaient à la police des Six-Nations d'enquêter sur le décès des enfants et qui ont fourni des renseignements sur l'endroit où les enfants ont été enterrés.

Une escouade policière intergouvernementale a été créée qui comprend la police des Six-Nations, la police provinciale de l'Ontario et la police de la Ville de Brantford. Les membres de l'escouade devaient suivre une formation rigoureuse sur

les compétences culturelles et les traumatismes. M. Montour nous a fait part des commentaires suivants :

*Nous avons commencé par donner une formation à tous les membres de l'équipe d'enquête : une formation culturelle, une formation sur les traumatismes concernant la façon de recueillir de l'information auprès des survivants... On ne peut pas aller les voir et leur demander de but en blanc ce qui s'est passé. Nous avons insisté sur la nécessité d'établir des liens avec ceux-ci.*

Cette approche de l'escouade policière intergouvernementale ne va pas sans difficulté. En effet, la police doit établir et maintenir un lien de confiance avec les membres de la communauté des Six-Nations. De plus, il existe des contraintes, car l'approche de l'escouade est fermement ancrée dans le droit canadien. Comme l'a fait remarquer le chef de police Darren Montour :

*Le système de justice avec lequel je dois composer est un système colonial. C'est tout ce que nous avons à l'heure actuelle – pour l'instant – pour entreprendre cette enquête criminelle. Nous devons utiliser les systèmes qui sont en place au pays. En outre, nous devons respecter les règles en vigueur.*

Le travail avec la police peut mener à des poursuites pénales officielles, mais il peut aussi avoir une incidence sur la capacité des communautés autochtones d'influer sur la prise de décisions dans le contexte des enquêtes. Les communautés autochtones devraient comprendre les possibilités et les contraintes associées à cette option et en tenir compte lorsqu'elles songent à y recourir.



## Enquêtes du coroner

Au Canada, les enquêtes sur les décès relèvent généralement des provinces ou des territoires. Bien que les lois varient quelque peu d'une région à l'autre du pays, la portée générale des enquêtes et le mandat de ceux qui font ce travail (c.-à-d. les coroners ou les médecins légistes) sont semblables.

La loi définit le travail des coroners et des médecins légistes et leur fournit de puissants outils juridiques. Leur autorité peut être un atout précieux pour les travaux de récupération lorsque les communautés font appel à leurs services. Par exemple, la *Loi sur les coroners de l'Ontario* autorise la saisie d'articles, de dossiers et d'autres documents afin d'éclairer les circonstances d'un décès.

Les coroners et les médecins légistes ont le mandat de déterminer les circonstances d'un décès dans diverses situations. Le rôle d'un coroner n'est pas de jeter le blâme sur qui que ce soit. Cela dit, les conclusions d'une enquête du coroner peuvent donner lieu à une enquête criminelle. Les enquêtes sur des décès adoptent les protocoles médico-légaux officiels qui répondent aux normes requises dans les enquêtes criminelles canadiennes. S'il y a lieu, le coroner confiera le dossier au système de justice pénale.

Le Dr Dirk Huyer, coroner en chef de l'Ontario, a indiqué que son bureau, même s'il était indépendant du gouvernement, était très conscient du fait qu'il était perçu comme une institution coloniale par de nombreux membres de la communauté. En fait, historiquement (et parfois encore aujourd'hui), cette perception correspondait à la réalité. Malgré cela, le Dr Huyer a promis aux participants que son bureau appuierait le travail de recherche des enfants disparus et des sépultures anonymes d'une manière qui reconnaît et soutient le leadership communautaire.

*Cette démarche pourrait être soumise à un processus élaboré conjointement. Nous savons que nous sommes un organisme gouvernemental et que nous devons gagner la confiance des gens. Je comprends la méfiance... Si on nous le demande, ce travail sera dirigé par la communauté et les survivants.*

Le Dr Huyer a souligné que le Bureau du coroner en chef de l'Ontario est prêt à apporter son assistance, si on le lui demande, d'une manière qui respectera les survivants, les familles et les communautés autochtones qui dirigent ces fouilles.



## Enquêtes communautaires

Tout au long du rassemblement, les participants ont souligné l'importance pour les communautés autochtones de diriger ce travail sacré de récupération des enfants. Donald Worme a insisté sur la nécessité pour les communautés autochtones de recueillir des connaissances et de développer une expertise pour mener des enquêtes communautaires rigoureuses sur le plan médico-légal. Il a déclaré ceci :

*Nous devons former les membres de nos communautés à effectuer ce travail sacré et nous devons le faire d'une manière qui qui passera l'examen médico-légal.*

Dans sa présentation, Nancy Sandy a également insisté sur la nécessité de mener des enquêtes communautaires autochtones fondées sur la compétence inhérente.

Elle a indiqué que l'équipe d'enquête de la Première Nation de Williams Lake est responsable d'un processus d'enquête communautaire qui donne délibérément une voix aux personnes les plus touchées. Le processus encourage ces personnes à partager leurs expériences dans un contexte de sécurité culturelle afin de promouvoir le respect et de favoriser la guérison. Mme Sandy a ajouté que son équipe continuera à mener les recherches jusqu'à ce que soit nommée une unité d'enquête spéciale comprenant un procureur spécial et un coroner tenant compte des traumatismes.

*Il est vrai qu'un très grand nombre de personnes au Canada sont aux prises avec un problème qui n'a jamais été réglé. Nos précieux enfants ont été les victimes d'un véritable génocide. Une fois que les enfants ont été trouvés, les communautés sont confrontées à une décision difficile : devraient-elles les exhumer? Qu'en sera-t-il pour la suite des événements? Des poursuites criminelles sont-elles possibles?*

Donald Worme, avocat cri de la Première Nation de Kawacatoose, ancien avocat principal de la Commission de vérité et réconciliation du Canada



## Rapporteuses



Tanya Talaga,  
journaliste,  
Première Nation  
de Fort William



Brandi Morin,  
journaliste,  
Première Nation  
de Stony Plain



Koren Lightning-Earle,  
directrice juridique,  
Wahkohtowin Law and  
Governance Lodge,  
Université de l'Alberta



Janice Makokis,  
Avocate et consultante,  
Première nation  
de Saddle Lake

Quatre femmes autochtones influentes, Tanya Talaga, Brandi Morin, Koren Lightning-Earle et Janice Makokis, ont accepté d'être rapporteuses lors du premier rassemblement national. Elles ont été témoins des discussions importantes qui ont eu lieu lors des séances en petits groupes sur les sujets suivants :

- Dossiers et archives : Quels sont les dossiers existants? Où sont-ils et comment peut-on les obtenir?
- Technologies de recherche : Quelles sont les technologies existantes? Quelles sont leurs possibilités et leurs limites?
- Enquêtes : Différences entre les enquêtes communautaires, celles du coroner et celles menées par des policiers.
- Protection des pensionnats indiens, accès à ces lieux et à d'autres sites.

Les rapporteurs ont fourni des comptes-rendus détaillés des présentations et des discussions de ces quatre sessions en petits groupes à tous les participants au Rassemblement. En outre, des résumés écrits détaillés ont été fournis à l'Interlocutrice spéciale indépendante, sur lesquels ils se sont appuyés pour rédiger le présent rapport de synthèse. Pour consulter les résumés des rapporteurs, visitez le site Web du Bureau de l'interlocutrice spéciale indépendante à l'adresse [osi-bis.ca/fr/](https://osi-bis.ca/fr/)

Chacune des rapporteuses a fait état des messages et des principaux thèmes clés qu'elle a entendus. Elles ont également fait part de l'impact que les sépultures anonymes et les enfants disparus avaient eu sur elles personnellement. Plusieurs ont révélé qu'elles avaient un parent disparu qui n'était jamais revenu d'un pensionnat indien. Toutes nous ont parlé du poids qu'elles portaient dans leur cœur pour les enfants disparus enterrés dans des tombes anonymes.

## Instruments juridiques internationaux

**(i) Cour pénale internationale :** Les participants ont entendu directement M. Chile Eboe-Osuji, ancien président de la Cour pénale internationale, parler de la possibilité d'un recours devant cette cour. Certains participants auraient espéré que l'on puisse emprunter cette avenue pour obtenir justice et responsabilisation. Toutefois, M. Eboe-Osuji a mis en évidence les défis que représente la perspective de demander justice. La définition de génocide énoncée dans le Statut de Rome (qui est la source de la compétence de la Cour) englobe presque certainement les architectes du système des pensionnats indiens; cependant, la compétence de la Cour se limite aux événements survenus après 2002.

M. Eboe-Osuji a reconnu la relation difficile qui existe entre le droit et la justice et a souligné avec regret que la loi elle-même peut parfois être injuste.

**(ii) Outils internationaux relatifs aux droits de la personne :** Devant la perspective décevante qui s'est dégagée de l'exposé de M. Eboe-Osuji au sujet des limites du Statut de Rome et de la Cour pénale internationale comme moyen de responsabilisation, certains participants se sont interrogés sur d'autres régimes internationaux des droits de la personne. Ils se sont demandé s'il existait d'autres avenues à l'échelon international pour ceux qui veulent aller au-delà du système juridique canadien en matière de responsabilisation.



*L'incapacité de la Cour pénale internationale d'accorder réparation nous amène à plusieurs dilemmes difficiles dans le rapport entre le droit et la justice. Le droit n'est pas la justice. Souvent, le droit permet que l'injustice perdure ou le droit lui-même peut ÊTRE la source de l'injustice, comme dans le système qui a permis aux pensionnats indiens de fonctionner. Mais cela ne nous empêche pas de continuer à chercher la justice : l'esprit des enfants continuera de nous guider sur cette voie.*

Chile Eboe-Osuji, PhD, ancien président de la Cour pénale internationale et éminent juriste en droit international à la Lincoln Alexander School of Law



Le chef Wilton Littlechild, PhD, a parlé de la Déclaration de l'Organisation des états américains comme d'une source potentiellement significative de justice ou de responsabilité. Il pourrait s'agir d'un domaine de recherche et d'exploration supplémentaires pour l'interlocutrice spéciale indépendante lors de l'examen des avenues et des outils juridiques possibles.



Le chef Wilton Littlechild, avocat, ancien commissaire de la CVR, prononce le discours principal. Le président Natan Obed, Inuit Tapiriit Kanatami, est assis en arrière-plan

**(iii) Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones :** Le chef Wilton Littlechild a prononcé un discours liminaire sur l'application de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Il est particulièrement bien placé pour donner un point de vue à ce sujet, puisqu'il a rempli trois mandats à titre de représentant nord-américain à l'Instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones. En outre, il a travaillé pendant des décennies aux côtés de

représentants autochtones du monde entier pour faire adopter la Déclaration des Nations Unies. La Déclaration elle-même contient plusieurs dispositions importantes qui peuvent contribuer à ce travail :

**Article 7:**

(1) Les autochtones ont droit à la vie, à l'intégrité physique et mentale, à la liberté et à la sécurité de la personne.

(2) Les peuples autochtones ont le droit, à titre collectif, de vivre dans la liberté, la paix et la sécurité en tant que peuples distincts et ne font l'objet d'aucun acte de génocide ou autre acte de violence, y compris le transfert forcé d'enfants autochtones d'un groupe à un autre.

**Article 8:**

(1) Les autochtones, peuples et individus, ont le droit de ne pas subir d'assimilation forcée ou de destruction de leur culture.

(2) Les états mettent en place des mécanismes de prévention et de réparation efficaces visant :

(a) Tout acte ayant pour but ou pour effet de priver les autochtones de leur intégrité en tant que peuples distincts, ou de leurs valeurs culturelles ou leur identité ethnique;

(b) Tout acte ayant pour but ou pour effet de les déposséder de leurs terres, territoires ou ressources;

(c) Toute forme de transfert forcé de population ayant pour but ou pour effet de violer ou d'éroder l'un quelconque de leurs droits;

(d) Toute forme d'assimilation ou d'intégration forcée;

(e) Toute forme de propagande dirigée contre eux dans le but d'encourager la discrimination raciale ou ethnique ou d'y inciter.

**Article 11:**

(1) Les peuples autochtones ont le droit d'observer et de revivifier leurs traditions culturelles et leurs coutumes. Ils ont notamment le droit de conserver, de protéger et de développer les manifestations passées, présentes et futures de leur culture, telles que les sites archéologiques et historiques, l'artisanat, les dessins et modèles, les rites, les techniques, les arts visuels et du spectacle et la littérature.

(2) Les états doivent accorder réparation par le biais de mécanismes efficaces – qui peuvent comprendre la restitution – mis au point en concertation avec les peuples autochtones, en ce qui concerne les biens culturels, intellectuels, religieux et spirituels qui leur ont été pris sans leur consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, ou en violation de leurs lois, traditions et coutumes.

**Article 12:**

(1) Les peuples autochtones ont le droit de manifester, de pratiquer, de promouvoir et d'enseigner leurs traditions, coutumes et rites religieux et spirituels; le droit d'entretenir et de protéger leurs sites religieux et culturels et d'y avoir accès en privé; le droit d'utiliser leurs objets rituels et d'en disposer; et le droit au rapatriement de leurs restes humains.

(2) Les états veillent à permettre l'accès aux objets de culte et aux restes humains en leur possession et/ou leur rapatriement, par le biais de mécanismes justes, transparents et efficaces mis au point en concertation avec les peuples autochtones concernés.

Bien qu'il reste encore beaucoup à faire pour rendre ces droits opérationnels, le Canada a commencé à travailler à la mise en œuvre de la Déclaration. Une loi a été adoptée à ce sujet, et un processus est en cours pour élaborer un plan d'action au niveau fédéral.

*Ils nous ont dit que ce serait douloureux. Il nous ont dit qu'il serait difficile d'avoir ces conversations. Je veux parler de « crimes contre l'humanité ». D'autres crimes sur la scène internationale sont appelés « crimes contre l'humanité », des actes commis par un état ou au nom d'un état dans le cadre d'une politique généralisée habituellement dirigée contre des civils en temps de guerre ou de paix. La nature violente de tels actes est généralement considérée comme une violation grave des droits de la personne. Nous parlons de vérité et de réconciliation, mais nous n'avons toujours pas dit toute la vérité. Le gouvernement doit être tenu responsable de crimes contre l'humanité.*

*- Un participant*

## G. Commentaires des participants pour les prochains rassemblements

Comme plusieurs participants au premier rassemblement national le savent, nous apprenons ensemble comment faire ce travail. Nous apprenons également comment le Bureau de l'interlocutrice spéciale indépendante peut soutenir le mieux possible ceux qui travaillent dans la communauté, souvent loin des autres qui font un travail semblable. Alors que nous nous empruntons ensemble cette voie, l'interlocutrice spéciale indépendante s'est engagée à écouter ce dont les participants et les communautés ont besoin. Elle se montre également résolue à répondre et à s'adapter à ces besoins, en quelque lieu ou circonstance, dans la mesure du possible.

Cette approche est fondamentale. Elle éclaire également la façon dont le Bureau de l'interlocutrice spéciale indépendante facilitera ce travail, y compris les prochains rassemblements nationaux.



Des participants au rassemblement national sur les sépultures anonymes

Certains des commentaires que nous avons reçus des participants à cette première réunion nationale ont mis en évidence certains points à améliorer, notamment les suivants :

1. Les participants veulent avoir plus de temps pour poser des questions et engager un dialogue constructif entre eux, ainsi qu'avec les conférenciers, les experts et les fournisseurs de services.
2. Compte tenu de la somme de sagesse découlant de l'expérience vécue par les participants, ainsi que des contextes historiques, géographiques et pratiques variés dans lesquels le travail est effectué, les participants souhaiteraient avoir plus de temps pour exposer leur propre vécu et apprendre les uns des autres.
3. Les participants ont reconnu qu'un volume incroyable d'information et de contenu a été transmis lors de ce rassemblement. Certains participants ont exprimé avoir ressenti un sentiment de pression pour prendre en compte l'information transmise. Ils ont estimé qu'il fallait un plus grand nombre d'occasions et d'espaces pour traiter et absorber cette information, ainsi que pour y réfléchir.
4. Ce travail est incroyablement difficile et pénible. Il peut être technique et extrêmement intense. Il est essentiel de prendre plus de temps et de créer plus d'espace pour les cérémonies, les médecines et les protocoles.

Ces réflexions ont été accueillies avec gratitude. Comme l'a déclaré l'interlocutrice spéciale indépendante dans son mot de la fin, le Bureau s'engage à écouter, à apprendre et à s'adapter à mesure que nous parcourrons ensemble ce chemin.









*Nos ancêtres ont vu que cette fois-ci,  
la vérité allait être révélée et qu'il faudrait un  
suivi et un processus de guérison.*

*Nous avons besoin de médecines lorsque  
nous discutons des enfants, de la mort  
et des êtres chers qui sont partis.*

*Nous avons des chants, des cérémonies  
particulières, ainsi que des cérémonies  
de purification spéciales.*

*Il faut prévoir du temps  
pour un espace holistique  
afin de rendre hommage à l'esprit  
dans le cadre de ce travail. [Traduction]*

*- Un participant*



## H. Conclusion



*Dans les années 1920 et 1930, plusieurs incidents se sont produits [au pensionnat indien de Marieval]. Le souvenir de ces incidents nous a été transmis par le truchement de notre histoire orale : les protagonistes, les lieux en cause, les victimes d'assassinat, la personne qui était allée se promener et qui n'était jamais revenue. Il y avait des histoires de meurtre qui circulaient à l'école, des histoires de religieuses qui jetaient des bébés dans des fournaises, des histoires de prêtres qui venaient chercher des garçons plus âgés pour creuser des tombes sous le couvert de l'obscurité. À présent, nous savons qu'il y a plus que ce que l'on voit.*

E. Dutch Lerat, vice-chef de la Fédération des nations autochtones souveraines, survivant du pensionnat indien de Marieval, Première Nation de Cowessess

Maintenant que les participants sont retournés à la maison pour poursuivre le travail important et sacré de recherche des enfants disparus et des sépultures anonymes, il est clair qu'il y a encore un long chemin à parcourir et plusieurs tâches à accomplir. Donald Worme a rappelé aux participants que « nous n'en sommes qu'au tout début. Nous ignorons ce que l'avenir nous réserve, mais nous n'allons pas abandonner ».

Le mandat de l'interlocutrice spéciale indépendante se poursuivra jusqu'en juin 2024. À ce moment, elle présentera un rapport final afin de déterminer les mesures à prendre et de recommander un nouveau cadre juridique. Ce nouveau cadre permettra d'assurer une protection et un traitement à la fois respectueux et appropriés sur le plan culturel des tombes et des sépultures anonymes d'enfants qui n'ont jamais été rapatriés

après avoir fréquenté un pensionnat indien. Pour pouvoir formuler ces recommandations, il est essentiel que l'interlocutrice spéciale indépendante demeure au fait du travail effectué dans la communauté. Son propre travail sera ainsi directement éclairé par les connaissances et l'expertise des équipes communautaires. À cette fin, le Bureau continuera d'être présent dans la communauté, sur demande et dans la mesure du possible. Comme l'interlocutrice spéciale indépendante l'a mentionné dans son mot de la fin du rassemblement national : « Je suis ici et je suis prête à rencontrer tout le monde. »

Même si le travail de l'interlocutrice spéciale indépendante continue d'évoluer, il est clair à ce stade précoce que les communautés ont besoin d'un meilleur accès au financement et aux ressources.

L'interlocutrice spéciale indépendante continuera de faciliter le partage des connaissances entre les communautés en organisant d'autres rassemblements. Plusieurs sujets de préoccupation seront abordés lors de ces prochains rassemblements, y compris les suivants :

*Prise en charge  
des traumatismes et  
du bien-être de la communauté*  
Novembre 2022

*Affirmation de la souveraineté  
des données autochtones*  
Janvier 2023

*Respect du droit  
autochtone*  
Mars 2023

Vous trouverez de plus amples renseignements sur ces prochains rassemblements sur le site Web du [\*\*Bureau de l'interlocutrice spéciale indépendante\*\*](#).





## Remerciements



*Merci à l'aîné Wilson Bearhead (sur la photo avec Raine O'Cheese Family Dancers) d'avoir aidé le Bureau de l'interlocutrice spéciale indépendante en veillant à ce que les protocoles culturels appropriés soient en place.*



*Merci à Allen Benson, PhD, d'avoir gentiment accepté de présider le rassemblement.*



*Nous remercions les organismes Roots of Resilience et le Native Counselling Services of Alberta d'avoir aidé le Bureau à planifier le premier rassemblement national.*





*Merci aux survivants, aux aînés  
et aux gardiens du savoir  
qui étaient présents.*

*Merci à tous les participants  
et à ceux qui mènent les recherches.*

*Merci aux bénévoles et aux travailleurs  
de soutien en santé.*

*Merci aux commanditaires et partenaires suivants pour leur soutien :*



**UNIVERSITY  
OF ALBERTA**



**KIAS** | Kule Institute  
for Advanced Study



**UNIVERSITY OF ALBERTA**  
SITUATED KNOWLEDGES:  
INDIGENOUS PEOPLES AND PLACE

**THE WESTIN**  
EDMONTON

  
**RIVER CREE**  
RESORT AND CASINO  
ENOCH, ALBERTA



# Annexe A

## Compléments d'information

### **Bibliothèque et Archives Canada**

<https://bibliotheque-archives.canada.ca/fra/Pages/accueil.aspx>

Le mandat de Bibliothèque et Archives Canada consiste à préserver le patrimoine documentaire du Canada pour les générations présentes et futures. Il vise également à être une source de savoir permanent accessible à tous, contribuant ainsi à l'épanouissement culturel, social et économique du Canada. En outre, Bibliothèque et Archives Canada facilite la concertation des divers milieux intéressés à l'acquisition, à la conservation et à la diffusion du savoir, en plus de servir de mémoire permanente à l'administration fédérale et à ses institutions.

### **Bringing the Children Home (église unie du Canada)**

<https://united-church.ca/social-action/justice-initiatives/reconciliation-and-indigenous-justice/bringing-children-home>

L'initiative Bringing the Children Home comporte trois volets principaux :

- 1) Mettre des fonds à la disposition des communautés autochtones, si elles le souhaitent, pour appuyer le travail d'identification des tombes anonymes, de collecte des connaissances et de commémoration et pour honorer les enfants qui ne sont pas revenus de ces pensionnats.
- 2) Fournir directement à ces communautés, si elles le souhaitent, tous les documents d'archives de l'église unie relatifs aux pensionnats.
- 3) Faire un travail d'archivage et de collecte d'histoire orale pour créer un index des documents et un compte-rendu de tous les renseignements dont nous disposons sur les décès et les sépultures des élèves.

Pour toute question concernant les sépultures anonymes, le financement de l'initiative Bringing the Children Home et l'accès aux documents d'archives, veuillez envoyer un courriel à :

[BringingChildrenHome@united-church.ca](mailto:BringingChildrenHome@united-church.ca)

### **Cadre de parcours (Association canadienne d'archéologie)**

[https://canadianarchaeology.com/caa/sites/default/files/page/fr\\_-\\_recommended\\_pathway\\_for\\_locating\\_unmarked\\_graves\\_around\\_residential\\_schools\\_v1.2\\_oct\\_15\\_2021.pdf](https://canadianarchaeology.com/caa/sites/default/files/page/fr_-_recommended_pathway_for_locating_unmarked_graves_around_residential_schools_v1.2_oct_15_2021.pdf)

S'appuyant sur les appels à l'action 71 à 76 de la CVR (vol. 4), l'Association canadienne d'archéologie a élaboré une approche pour le travail de recherche des sépultures anonymes. Ce guide peut aider à l'élaboration d'un plan de travail centré sur l'utilisation de méthodes de télédétection afin de localiser des sépultures anonymes associées aux pensionnats indiens et aux établissements connexes. Il contient des recommandations axées sur la télédétection, notamment le géoradar.

## **Centre national pour la vérité et la réconciliation**

<https://nctr.ca/?lang=fr>

Le Centre national pour la vérité et la réconciliation (CNVR) est un lieu d'apprentissage et de dialogue où est honorée et conservée en sécurité la vérité sur les expériences des pensionnats pour Autochtones pour les générations futures. Le Centre offre aux survivants, à leurs familles, aux éducateurs, aux chercheurs et au public la possibilité d'accéder à l'histoire, aux expériences et aux impacts des pensionnats pour Autochtones. Il permet de transmettre ces éléments à d'autres, de plonger plus profondément dans les mystères qui subsistent et de contribuer à la guérison et à la réconciliation afin que cette histoire ne soit jamais oubliée ou répétée.

## **Fiducie FIC**

<https://fiduciefic.ca>

La fiducie FIC soutient des programmes d'éducation visant à favoriser la guérison, la réconciliation et le renforcement des connaissances. Des fonds et des subventions sont mis à la disposition d'organismes et d'individus pour traiter les conséquences durables des pensionnats pour Autochtones.

## **Fonds anglican de guérison**

<https://www.anglican.ca/healingfund/>

Le Fonds anglican de guérison a financé des projets de guérison locaux dirigés par la communauté. En réponse aux séquelles permanentes du système des pensionnats, les subventions du Fonds de guérison sont accordées pour encourager et lancer des programmes qui favorisent la guérison des personnes qui ont souffert de la perte de la langue, de violence culturelle et d'autres formes de souffrance et d'oppression.

## **Indian Residential School History and Dialogue Centre, Université de la Colombie-Britannique**

<https://irshdc.ubc.ca/>

Ouvert en 2018, l'Indian Residential School History and Dialogue Centre de l'Université de la Colombie-Britannique permet d'aborder l'histoire coloniale et les vestiges actuels des pensionnats pour Autochtones et d'autres systèmes coloniaux connexes imposés par le gouvernement canadien aux peuples autochtones du Canada. Il a aussi pour objectif de veiller à ce que cette histoire soit reconnue, examinée et comprise. Grâce à une approche axée sur les survivants et les traumatismes, le Centre offre un espace sûr, respectueux et culturellement ancré sur les survivants, aux survivants intergénérationnels et aux communautés. Ainsi, ceux-ci peuvent se réunir, accéder aux documents et rechercher les histoires liées aux systèmes de pensionnat et d'externat et les ressources connexes.

## **Know History**

<https://www.knowhistory.ca/>

Chez Know History, nous recherchons, documentons et transmettons les histoires qui doivent être racontées. Nous sommes experts dans la localisation et l'accès aux documents historiques dans les archives et les institutions partout au pays. De plus, nous travaillons en étroite collaboration avec les survivants et leurs communautés pour rassembler des preuves qui aident à identifier les enfants disparus et à faire la lumière sur l'expérience des pensionnats pour Autochtones. En plus de nommer les élèves, la recherche dans les archives peut soutenir les efforts des communautés pour rétablir les faits historiques.



Symboles de la force, de la famille et de la guérison, les ours sont l'élément principal du logo du Bureau de l'interlocutrice spéciale indépendante. Le gros ours représente les parents, la famille et la collectivité, tandis que le petit ours représente les enfants qui ont été volés et qui ne sont jamais revenus.

Les aurores boréales dans le ciel nocturne sont les esprits de nos ancêtres qui dansent. La danse guide les enfants vers la réunification avec leurs ancêtres.

Les étoiles représentent le lien entre les enfants enlevés à leur communauté et à leurs parents, qui fixaient les mêmes étoiles dans l'espoir d'être réunis avec leurs enfants.

Les fleurs sur le gros ours symbolisent la vie et la résilience des peuples autochtones.

Les couleurs changeantes sur le chemin en pointillé illustrent la recherche continue de la vérité, de la justice et de la guérison.

Les trois paires de mocassins honorent et reconnaissent tous les enfants des Premières Nations, inuits et métis.

Lors du premier rassemblement national sur les sépultures anonymes, qui a eu lieu sur le territoire du Traité no 6, le chef régional Gerald Antoine a fait remarquer qu'à l'arrière du gros ours, on voit clairement le contour du visage d'un enfant qui regarde vers le ciel. Bien que ce ne fût pas intentionnel, voilà une autre façon dont l'esprit des enfants nous parle.



## « Pour l'enfant déraciné, pour le parent oublié. »

Rapport provisoire de la CVR, 2012



Office of the Independent  
Special Interlocutor  
for Missing Children and Unmarked  
Graves and Burial Sites associated  
with Indian Residential Schools

Bureau de l'interlocutrice  
spéciale indépendante  
pour les enfants disparus et les tombes  
et les sépultures anonymes en lien avec  
les pensionnats indiens

[osi-bis.ca](http://osi-bis.ca)